

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011 et 2012)

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Direction générale des territoires



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 Projet MTQ n° 154-90-0100 Site CIEi-12



Mars 2013

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011 et 2012)

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Direction générale des territoires

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 Projet MTQ n° 154-90-0100 Site CIEi-12

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue De Vaudreuil, local 3 Boucherville (Québec) J4B 5G4 Téléphone : 450 449-1250

Télécopieur : 450 449-0253

Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec : 11-PLOM-03

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec Numéro de contrat : 850809100 (numéro de dossier : 6501-11-AD01)

TABLE DES MATIÈRES

LISTI	E DES F	IGURE	S	iii
LISTI	E DES T	ABLEA	NUX	iv
LISTI	E DES F	РНОТО	GRAPHIES	v
LISTI	E DES F	PLANS .		vii
ÉQUI	PE DE I	RÉALIS	SATION	viii
INTR	ODUCT	ION		1
1.0	MANE	OAT		3
2.0	IDEN	ΓΙΓΙCΑΤ	TION DU PROJET ROUTIER	4
3.0 4.0	3.1 3.2 3.3	Reche Repéra Évalua LTATS Projet	ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE crches documentaires	567 uction d'une
		4.1.1 4.1.2 4.1.3	État des connaissances en archéologie	11 12 12
CON	CLUSIO	N ET R	ECOMMANDATIONS	57
OUVI	RAGES	ET DO	CUMENTS CONSULTÉS	58
ANNI	EXES			
ANNI ANNI ANNI	EXE A : EXE B : EXE C : EXE D : EXE E :	Inv Fic Ra _l	calogues des photographies entaire des artefacts du site CIEi-12 he du site archéologique CIEi-12 oport de LVM-Technisol aîne de titres	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié	2
Figure 2	Localisation du projet nº 154-90-0100 (6501-11-AD01), des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude du projet	26
Figure 3	Localisation sur photographie satellite du projet n° 154-90-0100	27
Figure 4	Carte de comté du Québec à l'échelle de 1/63 360, plan du comté de Témiscouata d'après le cadastre, extrait, 1937	47
Figure 5	Vue du système de convoyage, de chargement de wagons et de mise en pile du bois	47
Figure 6	Système de convoyage et de mise en pile, et pile de bois	48
Figure 7	Système de chargement du bois dans les wagons	48
Figure 8	Vue aérienne du site de transbordement en 1925 avec quelques éléments significatifs	49
Figure 9	Superposition d'une mosaïque de photographie aérienne de 1925, de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts	49
Figure 10	Glissière de l'Isle-Verte	50
Figure 11	«La construction d'une écluse à caisson»	50
Figure 12	Superposition d'une photographie aérienne de 1963 et de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts	51
Figure 13	Superposition d'une photographie aérienne actuelle (GoogleEarth) et de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts	52
Figure 14	Localisation du site de transbordement par rapport au village de L'Isle-Verte	53
Figure 15	Plan annexé à la vente d'un terrain à la Brown Corporation, 15 septembre 1915	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Description du projet nº 154-90-0100 et résultat de l'inventaire archéologique	2
Tableau 2	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet n° 154-90-0100	7
Tableau 3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-90-0100	25

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Chaînage 19 + 840, vue générale de la moitié sud de l'emprise, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-26)	
Photo 1	Secteur 1, chaînage 90 + 400, vue générale du chemin du Coteau-du-Tuf, direction nord-est (154-90-0100-11-NUM1-52)	15
Photo 2	Secteur 2, chaînage 12 + 200, vue générale de l'extrémité nord de l'emprise, direction sud (154-90-0100-11-NUM1-1)	16
Photo 3	Secteur 2, chaînage 12 + 215, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-2)	16
Photo 4	Secteur 3, chaînage 12 + 680, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction sud-est (154-90-0100-11-NUM1-7)	17
Photo 5	Secteur 3, chaînage 12 + 700, profil de sondage (154-90-0100- 11-NUM1-9)	17
Photo 6	Secteur 3, chaînage 12 + 730, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction est (154-90-0100-11-NUM1-11)	18
Photo 7	Secteur 3, chaînage 12 + 730, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-12)	18
Photo 8	Secteur 4, chaînage 16 + 840, vue générale de l'extrémité sud de l'emprise, direction sud (154-90-0100-11-NUM1-56)	19
Photo 9	Secteur 4, chaînage 16 + 800, vue générale de l'extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, direction est (154-90-0100-11-NUM1-54)	19
Photo 10	Secteur 4, chaînage 16 + 800, extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-55)	20
Photo 11	Secteur 5, chaînage 18 + 700, vue générale de la ligne de centre, direction est-nord-est (154-90-0100-11-NUM1-44)	20
Photo 12	Secteur 5, chaînage 18 + 320, ligne de centre, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-46)	21
Photo 13	Secteur 5, chaînage 18 + 300, alignement de pierres, direction sud-est (154-90-0100-11-NUM1-47)	21
Photo 14	Secteur 6, chaînage 19 + 840, vue générale de la moitié sud de l'emprise direction pord (154-90-0100-11-NLIM1-26)	22

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 15	Secteur 6, chaînage 21 + 300, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction ouest (154-90-0100-11-NUM1-31)	22
Photo 16	Secteur 6, chaînage 20 + 180, extrémité sud de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-28)	23
Photo 17	Secteur 6, chaînage 21 + 140, ligne de centre, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-33)	23
Photo 18	Secteur 7, chaînage 60 + 000, vue générale du côté ouest de la route du 1 ^{er} -Rang, direction nord-ouest (154-90-0100-11-NUM1-38)	24
Photo 19	Secteur 7, chaînage 60 + 020, côté ouest de la route du 1 ^{er} -Rang, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-39)	24
Photo 20	Site CIEi-12, chaînage 13 + 167, vue de la structure de béton localisée à proximité de la rupture de pente et de la limite sud de l'emprise, direction ouest (CIEi-12-11-NUM1-3)	42
Photo 21	Site CIEi-12, chaînage 13 + 163, vue du coin sud-ouest des fondations d'un bâtiment, direction nord-est (CIEi-12-11-NUM14)	42
Photo 22	Site CIEi-12, base de béton avec les boulons de fixation (CIEi-12-11-NUM1-14)	43
Photo 23	Site CIEi-12, chaînage 13 + 165, profil stratigraphique d'un sondage localisé vis-à-vis du centre du bâtiment (CIEi-12-11-NUM1-2)	43
Photo 24	Site CIEi-12, chaînage 13 + 150, pièce de bois immergée dans la rivière (CIEi-12-11-NUM1-17)	44
Photo 25	Site ClEi-12, chaînage 13 + 100, amoncellement de pierres formant un aménagement déstructuré partiellement recouvert de végétation. Les rubans marquent l'emplacement des tiges de métal (ClEi-12-11-NUM1-24)	45
Photo 26	Site ClEi-12, amas de pierres sur les deux rives de la rivière Verte (ClEi-12-11-NUM1-23)	46

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation des secteurs inventoriés et découpage des feuillets	28
Plan 2	Secteurs 1, 2 et 3 (partie)	29
Plan 3	Secteurs 2 (partie) et 3	30
Plan 4	Secteurs 3 (partie) et 4 (partie)	31
Plan 5	Secteur 4 (partie)	32
Plan 6	Secteurs 4 (partie) et 5 (partie)	33
Plan 7	Secteurs 5 (partie), 6 (partie) et 7	34
Plan 8	Secteur 6 (partie)	35
Plan 9	Localisation des sondages et des vestiges du site CIEi-12	55
Plan 10	Détail des vestiges du site CIEi-12	56

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale des territoires Direction de la programmation, des ressources et des opérations Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Ghislain Gagnon Archéologue, responsable de projets

Isabelle Bêty Archéologue, responsable de projets

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson Coordonnatrice, historienne et rédaction

Michel Plourde Archéologue préhistorien, chargé de projet, rédaction

Patrice Angéli Assistant archéologue en archéologie historique

David Beaumier Technicien archéologue

Étienne Brien Technicien archéologue

Marc Lamarche Technicien archéologue

Louis-Carl Pouliot-Bolduc Technicien archéologue

Vincent Rousseau Technicien archéologue

Tommy-Simon Pelletier Technicien et assistant archéologue, rédaction

Liliane Carle Géographe cartographe

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Édition

Virginie Rompré Réviseure linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé au cours de l'été 2011 dans l'emprise du projet de construction de l'autoroute 20 du ministère des Transports du Québec (MTQ), dans les municipalités de Cacouna, de Notre-Dame-des-Neiges, de L'Isle-Verte et de Saint-Éloi, sur le territoire de la direction territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (figure 1).

Cet inventaire avait pour objectifs de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, advenant la présence de sites, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routier effectués sous la responsabilité du MTQ.

Un site archéologique historique (CIEi-12) découvert lors de l'inventaire a également fait l'objet d'une inspection visuelle en février 2012 et de relevés supplémentaires en mai 2012. Les résultats de ces interventions sont également présentés.

La première partie du rapport décrit le mandat confié à la firme Ethnoscop ainsi que les méthodes et les techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante expose les résultats de l'inventaire archéologique, en commençant par l'état des connaissances en archéologie pour une zone d'environ 10 km autour de l'emprise du projet routier. L'information relative aux interventions archéologiques (inventaire archéologique et inspection visuelle) et au site archéologique CIEi-12 est par la suite présentée, accompagnée de tableaux, de figures, de photographies et de plans illustrant les limites des secteurs inventoriés. Un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2011 et 2012 ainsi que des recommandations figurent en conclusion.

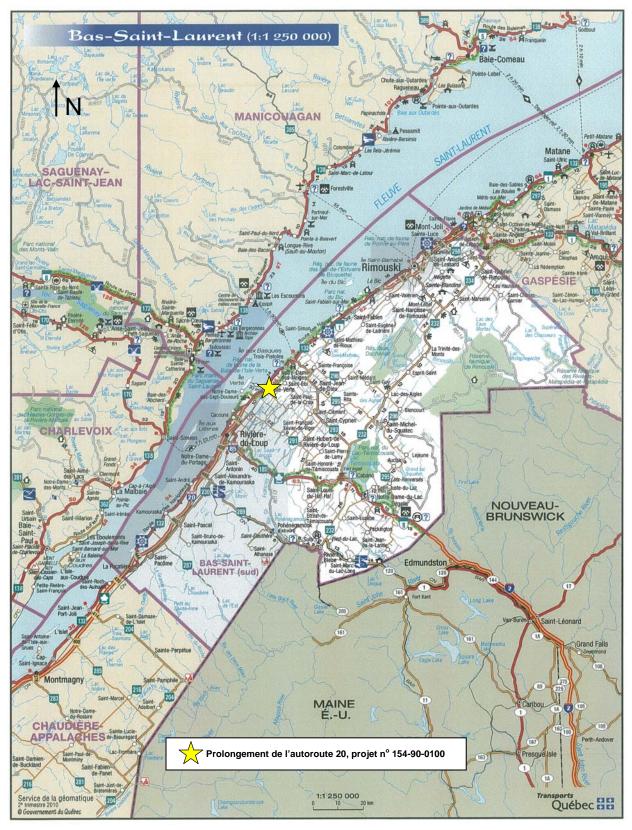


Figure 1 : Localisation du projet inventorié (source : carte routière du Québec 2009, format numérique, web03_BasSt_Laurn_1m250.pdf, ministère des Transports du Québec, extrait)

1.0 MANDAT

Le mandat confié à la firme Ethnoscop est défini comme suit :

- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel dans le rapport d'inventaire archéologique;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie relative à l'occupation humaine;
- effectuer un inventaire archéologique comprenant une inspection visuelle systématique et, le cas échéant, l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le MTQ ainsi que dans les emplacements des sources d'approvisionnement en matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- localiser, délimiter et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts lors de l'inventaire ou connus antérieurement dans l'emprise du projet inventorié;
- si des sites archéologiques sont découverts dans les limites de l'emprise du projet inventorié, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace représentée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le MTQ ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport sur l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER

Le projet consiste à construire une chaussée d'autoroute à deux voies contiguës qui traverse les municipalités de Cacouna, de Notre-Dame-des-Neiges, de L'Isle-Verte et de Saint-Éloi, au sud de la route 132 (tableau 1).

Tableau 1 : Description du projet n° 154-90-0100 et résultat de l'inventaire archéologique

Numéro de projet	Municipalités	Emplacement	Nature des travaux	Date de l'inventaire archéologique	Nombre de sondages	Résultat
454.00.0400	Cacouna, Notre- Dame-des-	Autoroute 20, de Cacouna à Saint-	Construction d'une chaussée	Du 27 septembre au 4 octobre 2011	720	Négatif
154-90-0100	Neiges, L'Isle- Verte et Saint-Éloi	Éloi, au sud de la route 132	d'autoroute à deux voies contiguës	Le 23 février 2012 Le 15 mai 2012	4	Positif
					724	

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors des inventaires archéologiques sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les stipulations du contrat. Les techniques d'intervention ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la zone d'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) et la *Cartographie des interventions archéologiques du Québec* du ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi que les rapports et publications disponibles pour la région. L'information relative aux études de potentiel archéologique déjà réalisées a été colligée en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA).

3.2 Repérage des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet de repérer les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les secteurs qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclus (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle permet également de repérer des vestiges archéologiques qui pourraient reposer à la surface du sol.

Les sondages archéologiques mesurent minimalement 900 cm² et sont excavés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et, par la suite, les horizons minéraux ou organiques enfouis sont systématiquement décapés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par l'atteinte d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage tous les 15 m, le long d'alignements eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes puis transférées sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les données géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats. Les plans fournis pour la réalisation de l'inventaire indiquaient des espaces contaminés par des métaux et des débris. Le port de gants a été appliqué comme mesure de protection dans ce secteur.

3.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter la superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, tous les 5 m, et de plus grande dimension (0,50 m sur 0,50 m);
- procéder à des relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever les artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol ou de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- relever les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- analyser le type d'occupation du site archéologique;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Projet nº 154-90-0100, prolongement de l'autoroute 20, construction d'une chaussée à deux voies contiguës

4.1.1 État des connaissances en archéologie

Trois études de potentiel archéologique dont les aires d'étude sont localisées à proximité de l'aire d'intervention du présent projet ont déjà été réalisées dans la région (Ethnoscop, 1980, 1983 et 1990). De plus, 17 inventaires archéologiques ont aussi été effectués dans un rayon de 10 km autour du projet (Arsenault, 1992; Bilodeau, 1997; Duchaine, 2011; Dumais, 1979; Ethnoscop, 1992 et 2011; Laforte, 1994a et 1994b; Lalande, 1987; Patrimoine Experts, 2003; Pintal, 1998, 2003, 2007 et 2008; Rousseau, 2002; Ruralys, 2009 et 2011a) (figure 2). Aucun des inventaires cités précédemment ne recoupe l'emprise du projet. Enfin, l'examen du registre de l'ISAQ du MCC indique la présence de 26 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone (figure 2 et tableau 2).

Tableau 2 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet nº 154-90-0100

Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
6 km au nord-ouest	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Dans la partie sud de l'île Verte	Saint-Laurent	15	Gaumond, M., 1965; Martijn, C. A., 1964
9 km au nord-est	Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée Indéterminée	À l'extrémité ouest de l'Île- aux-Basques, sur la rive sud, près du « Banc Leclerc », à l'endroit nommé « Le Pré »	Saint-Laurent	5	Auger, R. et al, 1992, 1993; Daviau, MH., 2008; Fitzgerald, W. et al, 1997; Martijn, CA., 1965, 1969; Taillon, H et G. Barré, 1987; Tremblay, R., 1998
	Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois 1608-1759 1760-1799	Indéterminée Indéterminée				
	du centre du projet 6 km au nord-ouest	du centre du projet 6 km au nord-ouest 9 km au nord-est 3 km au nord-est 4 450 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois 1608-1759	du centre du projet 6 km au nord-ouest 9 km au nord-est Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) 9 km au nord-est Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois 1608-1759 1760-1799 Indéterminée	du centre du projet 6 km au nord-ouest 9 km au nord-est 1 Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA) à 450 ans AA) 9 km au nord-est Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA) à 1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA) Euroquébécois 1608-1759 1760-1799 Indéterminée Indéterminée Indéterminée Indéterminée Indéterminée Indéterminée Indéterminée Indéterminée	du centre du projet du culturelle Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA) à 450 ans AA) 9 km au nord-est Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA) à 1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA) Amérindienne préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA) Euroquébécois 1608-1759 1760-1799	du centre du projet Identification culturelle Identification du site Identification du site Identification culturelle Identification du site Identification hydrographique Indéterminée Indéterminée

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DaEh-2	6 km à l'est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Sur la rive nord à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles	Trois-Pistoles	30	Desrosiers, P., 1985; Rousseau, G., 1972
DaEh-3	4 km au nord-est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Rive sud à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles, près de la pointe du Loup	Trois-Pistoles	15	Desrosiers, P., 1985; Rousseau, G., 1972
DaEh-5	9,5 km au nord-est	Historique indéterminée	Indéterminée	Sur le versant centre sud de l'île aux Basques, à l'ouest de l'Anse-Qui-Pue	Saint-Laurent	2	Lalande, D., 1991
DaEh-8	9,5 km au nord-est	Euro-québécois 1800-1899 1900-1950	Indéterminée	Extrémité sud- ouest de l'Île- aux-Basques	Saint-Laurent	ND	Auger, R. et al, 1992
DaEh-9	9,5 km au nord-est	Euroquébécois	Indéterminée	Au sud-ouest de l'Île-aux- Basques, près de la source qui se déverse dans le lac Salé	Saint-Laurent	9	Auger, R. et al, 1993
DaEi-1	7 km au nord	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Grande Anse, à environ 1 km à l'ouest du Bout d'en Bas	Saint-Laurent	15	Rousseau, G., 1973; Gaumond, M., 1965; Martijn, C. A., 1964 et 1970; Chapdelaine, C., 1990 et 1995; Tremblay, R., 1991, 1993 et 1998; Fontaine, P H., 1964; Chalifoux, É., et autres, 1998
DaEi-2	7 km au nord	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Côte nord de l'île Verte, à l'ouest de la Grande Anse	Saint-Laurent	ND	Martijn, C. A., 1964; Tremblay, R., 1991
DaEi-3	7 km au nord	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Artisanale : atelier de taille	Côte nord de l'île Verte	Saint-Laurent	15	Rousseau, G., 1973; Martijn, C. A., 1964; Tremblay, R., 1991

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DaEi-4	5 km au nord-ouest	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Côte sud de l'île Verte	Saint-Laurent	15	Martijn, C. A., 1964
DaEi-5	3 km au nord-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Au nord de l'embouchure de la rivière Verte, au sud de la route 10	Trois-Pistoles	45	Martijn, C. A., 1964
DaEi-6	7 km au nord	Euroquébécois Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)	Indéterminée	Anse à la Vache, au nord-est de l'île Verte, derrière l'anse du Bout d'en bas	Saint-Laurent	6	Gaumond, M., 1965; Chapdelaine, C., 1990, 1991 et 1995; Tremblay, R., 1991, 1995 et 1998; Chalifoux, É., et autres, 1998; Martijn, C. A., 1964 et 1970; Tremblay, R., et J B. Vaillancour t, 1994; Chapdelaine, C., et G. G. Kennedy, 1990
DaEi-8	7 km au nord	Euroquébécois Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole moyen tardif (2500 ans AA)	Indéterminée	Sur l'île Verte, au sud-est de l'anse aux Fraises	Saint-Laurent	7	Chapdelaine, C., 1990 1991 et 1995; Tremblay, R., 1991, 1993, 1995 et 1998; Chalifoux, É., et autres, 1998; Chalifoux, É., et A. Burke, 1995; Martijn, C. A., 1964 et 1970; Tremblay, R., et JB. Vaillanco urt, 1994

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DaEi-9	6 km au nord-ouest	Amérindien préhistorique Archaïque	Indéterminée	Au sud de l'île Verte, sur la terre d'Henri Fraser	Saint-Laurent	ND	Gaumond, M., 1965
		(9500 ans AA à 3000 ans AA)					
DaEi-10	5 km au nord	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Grande Anse, à environ 1 km à l'ouest du Bout d'en Bas.	Saint-Laurent	ND	Martijn, C. A., 1964
DaEi-11	1 km au nord	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA)	Indéterminée	Sur la rive droite de la rivière Verte, près de son embouchure	Saint-Laurent	6	Rousseau, G., 1972
DaEi-12	0,5 km au nord	Euroquébécois 1900-1950	Technolo- gique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	Du côté nord, à l'embouchure de la rivière Verte	Trois-Pistoles	ND	Proulx, A., 1973
DaEi-13	2,5 km au nord-ouest	Euroquébécois 1800-1899 Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Domestique Indéterminée	Embouchure de la rivière Verte, rive ouest	Trois-Pistoles	ND	Bélanger, R., 1987
DaEi-14	2 km au nord	Euroquébécois 1800-1899	Indéterminée	Rivière des Vases, au sud de l'îlet de l'Habenaria	Du Loup	ND	Bélanger, R., 1987
DaEi-15	4 km au nord-ouest	Euroquébécois 1900-1950	Navale et portuaire	Dans la zone de l'estran à 660 m au nord du quai de Cacouna-Est à l'île Verte	Saint-Laurent	ND	Rousseau, G., et autres, 1985
DaEi-16	7 km au nord	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Indéterminée	Île Verte, à l'est de l'anse à la Vache sur un replat abrité au nord-ouest et au sud-est par un affleurement rocheux	Saint-Laurent	ND	Chapdelaine, C., 1991; Tremblay, R., 1991, 1995 et 1998; Tremblay, R., et JB. Vaillancourt, 1994
DaEi-17	7 km au nord	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA	Indéterminée	À l'ouest du Bout d'en Bas, du côté sud-est de l'île Verte	Saint-Laurent	7	Chapdelaine, C., 1991; Tremblay, R., 1991

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DaEi-18	5 km au nord-ouest	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA	Indéterminée	Côté sud-est de l'île Verte, à l'ouest du Bout d'en Bas et à 5 km au sud- ouest de DaEi-17	Saint-Laurent	15	Tremblay, R., 1991
DaEi-19	7 km au nord	Euroquébécois 1608-1759 Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)	Indéterminée	Extrémité nordest de l'île Verte, aux abords du chemin principal	Saint-Laurent	5	Tremblay, R., 1993, 1995 et 1998; Chalifoux, É., et autres, 1998; Tremblay, R., et J B. Vaillancour t, 1994
DaEi-20	1,5 km au nord-ouest	Euroquébécois 1800-1899	Première maison Louis- Bertrand	Sur le terrain de l'actuelle maison Louis- Bertrand, classée monument historique, au 168, rue Saint- Jean-Baptiste	Saint-Laurent	15	Ruralys, 2011a

ND: information non disponible

4.1.2 Inventaire archéologique

Cet inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux de construction de l'autoroute 20, dans les municipalités de Cacouna, de Notre-Damedes-Neiges, de L'Isle-Verte et de Saint-Éloi, au sud de la route 132 (figure 3). L'emprise de ce nouveau tronçon d'autoroute traverse un secteur relativement plat, dans un axe est-ouest, et croise la rivière Verte, la rue Notre-Dame et la route du 1^{er} Rang. Cette emprise à une longueur totale de 8 580 m. Elle s'étend entre les chaînages 12 + 200 et 21 + 300 et sa largeur se situe généralement autour de 100 m. À ce tracé principal de l'autoroute s'ajoutent les emprises de deux routes transversales qui totalisent une distance supplémentaire d'environ 1,7 km.

L'inventaire a été réalisé par une équipe de huit personnes dirigée par un archéologue-préhistorien chargé de projet. Celui-ci était accompagné d'un assistant

spécialisé en archéologie historique ainsi que de six techniciens archéologues. Les travaux sur le terrain ont eu lieu du 27 septembre au 4 octobre 2011. Par la suite, deux visites au terrain ont été réalisées par le responsable de projet du MTQ. La première en compagnie du chargé de projet, en février 2012 et la seconde, en compagnie de l'assistant archéologue Tommy-Simon Pelletier en mai 2012, date à laquelle des relevés supplémentaires ont été effectués.

Les travaux ont été réalisés en une seule phase, puisque les acquisitions avaient toutes été complétées au moment de faire l'inventaire. L'étude des cartes pédologiques et de photographies aériennes a permis de déterminer que l'inventaire archéologique allait être effectué en fonction de certaines divisions naturelles (pédologie) ou artificielles (secteurs compris entre des croisements avec des routes ou des rangs). Dans la plupart des secteurs, l'inventaire archéologique s'est effectué sous forme d'allers-retours, mais toujours avec le souci de couvrir chacune des superficies à inventorier.

L'emprise totale du projet a été subdivisée en sept secteurs, y compris les routes transversales (plan 1). L'emprise traverse essentiellement deux types de couvert végétal, soit des champs en culture et des superficies boisées, qui occupent, chacun, environ la moitié de la superficie totale. La nature des dépôts meubles varie grandement tout le long de l'emprise. Des matrices de sol argileux, argilo-limoneux et parfois même tourbeux (composés essentiellement de matières organiques végétales en décomposition) caractérisent en général les secteurs mal drainés et les champs situés à l'extrémité est de l'emprise. Des matrices de sol sableux caractérisent plutôt les champs à l'extrémité ouest de l'emprise. On observe un seul secteur où affleure le roc en place, soit tout juste à l'ouest de la route du 1^{er} Rang.

4.1.3 Résultats

4.1.3.1 Inventaire archéologique

Les sept secteurs inventoriés sont numérotés d'ouest en est, sauf le secteur 7, qui croise perpendiculairement le secteur 6. La synthèse des activités de terrain est présentée au tableau 3.

Le secteur 1 correspond à l'emprise actuelle du chemin du Coteau-du-Tuf, entre les chaînages 89 + 867 et 90 + 745 (plan 2). Il s'agit d'un secteur plat d'une vingtaine de mètres de large qui est occupé par la route et les fossés de drainage (photo 1). Les sols y sont décapés et une inspection visuelle y a été réalisée.

Le secteur 2 est compris entre les chaînages 12 + 200 et 12 + 700 et couvre les abords de la rivière Verte (plan 2). La section située entre les chaînages 12 + 200 et 12 + 320 traverse un champ en friche et en pente douce vers l'est (photo 2); Trente-huit sondages systématiques y ont été réalisés. Les sols de cette section sont composés de loam sablo-graveleux (IRDA, 2009) à forte teneur en matière organique et labouré sur 20 à 25 cm d'épaisseur, superposé à un loam sableux gris

se prolongeant jusqu'à la base des sondages, soit à environ 40 cm sous la surface du sol (photo 3). Le drainage y est bon. La section comprise entre les chaînages 12 + 320 et 12 + 460 a été décapée pour la construction d'un chemin de fer et d'une voie de desserte; une inspection visuelle y a été effectuée. Dix-huit sondages pratiqués sur les rives de la rivière Verte, vis-à-vis du chaînage 12 + 440, ont révélé un loam argileux brunâtre de 20 à 60 cm d'épaisseur. Dans la section située entre les chaînages 12 + 500 et 12 + 700, une zone marécageuse sépare le bas de la terrasse et la rivière Verte; une inspection visuelle y a été réalisée. La portion nord de l'emprise a conservé les traces de l'exploitation d'une gravière. Une dizaine de sondages effectués dans une petite zone subhorizontale nichée au sommet de la terrasse, vis-à-vis du chaînage 12 + 550, ont révélé des sols loameux organiques décapés. Le reste de la surface comporte des pentes fortes toutes orientées vers la rivière, soit en direction ouest et sud-ouest.

Le secteur 3 se trouve entre les chaînages 12 + 700 et 14 + 200 et traverse une section plane dont la superficie est couverte en majorité par un boisé (plan 3). Le sous-secteur compris entre les chaînages 12 + 700 et 12 + 750 est en friche. Deux lignes de sondages espacés de 5 m les uns des autres ont été réalisées perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 12 + 700 (photo 4). Cet espace nous apparaissait particulièrement propice à une occupation humaine ancienne en raison de sa proximité du rebord de la terrasse surplombant la rivière Verte et de la composition du sol. En effet, un sable graveleux observé sur 40 cm d'épaisseur, a été rencontré à cet endroit et le drainage y était bon (photo 5). La section située entre les chaînages 12 + 700 et 12 + 740 traverse un secteur boisé (photo 6) dont le sol correspond à un mélange de terre noire et de loam sableux d'une épaisseur minimale de 30 cm (photo 7) (IRDA, 2009). Les huit sondages pratiqués dans cet espace ont permis de constater que le drainage y est imparfait et une inspection visuelle y a de plus été réalisée.

Les vestiges d'un site de transbordement de bois ont été découverts dans la portion sud de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 13 + 165 (plan 3). Ce site, auquel le code Borden ClEi-12 a été attribué, sera décrit dans la section 4.1.3.2.

Le secteur 4 est compris entre les chaînages 14 + 700 et 17 + 300 et traverse une zone à topographie plane et boisée (plans 4, 5 et 6 et photo 8). Le sol y est composé d'argile et de terre noire dont le drainage est imparfait. Une inspection visuelle de l'ensemble du secteur a été réalisée et 46 sondages ont été excavés sur la rive gauche de la rivière à Girard, vis-à-vis du chaînage 16 + 820 (photo 9). D'une épaisseur minimale de 20 cm, un sol argileux très compact caractérise ce sous-secteur (photo 10). Douze autres sondages ont été réalisés ponctuellement à travers ce secteur, là où les sols paraissaient les mieux drainés. Le sol était alors composé d'une couche de terre noire très meuble de 10 à 20 cm d'épaisseur et superposée à un sable argileux grisâtre compact d'au moins 10 cm d'épaisseur.

Le secteur 5 se trouve entre les chaînages 17 + 300 et 19 + 220 et traverse une zone boisée à topographie plane (plans 6 et 7 et photo 11). Le sol y est composé de

loam sablo-pierreux et d'affleurements rocheux (IRDA, 2009) qui se concentrent à l'extrémité est du secteur. La section comprise entre les chaînages 17+300 et 18+400 est caractérisée par une tourbière forestière et a fait l'objet d'une inspection visuelle seulement. Des sondages ponctuels ont été réalisés entre les chaînages 18 + 400 et 18 + 600, là où la nature du couvert végétal indiquait la présence de sols relativement bien drainés, soit un sable grossier dont l'épaisseur atteignait 20 cm (photo 12). Un amas de pierres résultant probablement de l'épierrement des champs a été rencontré vis-à-vis du chaînage 18 + 300; celui-ci forme un alignement orienté dans un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est (photo 13). Il pourrait vraisemblablement s'agir d'une limite de lot. La section comprise entre les chaînages 18+600 et 19+220 est caractérisée par une tourbière forestière et a fait l'objet d'une inspection visuelle seulement.

Le secteur 6 est compris entre les chaînages 19 + 220 et 21 + 300 (plans 7 et 8). Celui-ci traverse une zone très plane couverte de champs où alternent des zones en culture (photo 14) et en friche (photo 15). Trois cent vingt-quatre sondages ont été réalisés dans les portions en culture, alors qu'une inspection visuelle a été faite dans celles en friche, car celles-ci sont mal drainées et donc peu propices à l'installation humaine. On observe trois types de sols dans ce secteur (IRDA, 2009) : Un loam sablo-graveleux relativement bien drainé couvre le sous-secteur compris entre les chaînages 19 + 220 et 20 + 000 (photo 16). Entre les chaînages 20 + 000 et 20 + 600, le sol est caractérisé par un sable loameux au drainage moyen, alors que de la terre noire et du sable loameux constituent la matrice du sol entre les chaînages 20 + 600 et 21 + 300 (photo 17).

Le secteur 7 est situé entre les chaînages 60 + 000 et 60 + 860 et correspond à un élargissement de la route du 1^{er}-Rang, qui croise l'emprise principale perpendiculairement (plan 7 et photo 18). Le sous-secteur compris entre les chaînages 60 + 500 et 60 + 860 correspond au sommet d'une terrasse. Un loam sablo-graveleux bien drainé caractérise le sol de ce sous-secteur (photo 19). Soixante-seize sondages ont été réalisés tous les 10 m le long de deux axes répartis de chaque côté de la route. La portion comprise entre les chaînages 60 + 500 et 60 + 600 est en pente modérée; une inspection visuelle y a été effectuée. Enfin, le bas de la terrasse réparti entre les chaînages 60 + 500 et 60 + 000 offre une surface plane caractérisée par de la terre noire labourée sur 30 cm et dont le drainage est imparfait. Vingt-et-un sondages espacés de 15 m ont été réalisés, soit dix du côté ouest et onze du côté est du rang.



Photo 1 : Secteur 1, chaînage 90 + 400, vue générale du chemin du Coteau-du-Tuf, direction nord-est (154-90-0100-11-NUM1-52)



Photo 2 : Secteur 2, chaînage 12 + 200, vue générale de l'extrémité nord de l'emprise, direction sud (154-90-0100-11-NUM1-01)



Photo 3 : Secteur 2, chaînage 12 + 215, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-02)



Photo 4 : Secteur 3, chaînage 12 + 680, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction sud-est (154-90-0100-11-NUM1-07)



Photo 5 : Secteur 3, chaînage 12 + 700, profil de sondage (154-90-0100-11-NUM1-09)



Photo 6 : Secteur 3, chaînage 12 + 730, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction est (154-90-0100-11-NUM1-11)



Photo 7 : Secteur 3, chaînage 12 + 730, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-12)



Photo 8 : Secteur 4, chaînage 16 + 840, vue générale de l'extrémité sud de l'emprise, direction sud (154-90-0100-11-NUM1-56)



Photo 9 : Secteur 4, chaînage 16 + 800, vue générale de l'extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, direction est (154-90-0100-11-NUM1-54)



Photo 10 : Secteur 4, chaînage 16 + 800, extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-55)



Photo 11 : Secteur 5, chaînage 18 + 700, vue générale de la ligne de centre, direction est-nord-est (154-90-0100-11-NUM1-44)



Photo 12 : Secteur 5, chaînage 18 + 320, ligne de centre, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-46)



Photo 13: Secteur 5, chaînage 18 + 300, alignement de pierres, direction sud-est (154-90-0100-11-NUM1-47)



Photo 14 : Secteur 6, chaînage 19 + 840, vue générale de la moitié sud de l'emprise, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-26)



Photo 15 : Secteur 6, chaînage 21 + 300, vue générale de la moitié nord de l'emprise, direction ouest (154-90-0100-11-NUM1-31)



Photo 16 : Secteur 6, chaînage 20 + 180, extrémité sud de l'emprise, profil de sondage, direction nord (154-90e-0100-11-NUM1-28)



Photo 17: Secteur 6, chaînage 21 + 140, ligne de centre, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-33)



Photo 18 : Secteur 7, chaînage 60 + 000, vue générale du côté ouest de la route du 1^{er}-Rang, direction nord-ouest (154-90-0100-11-NUM1-38)

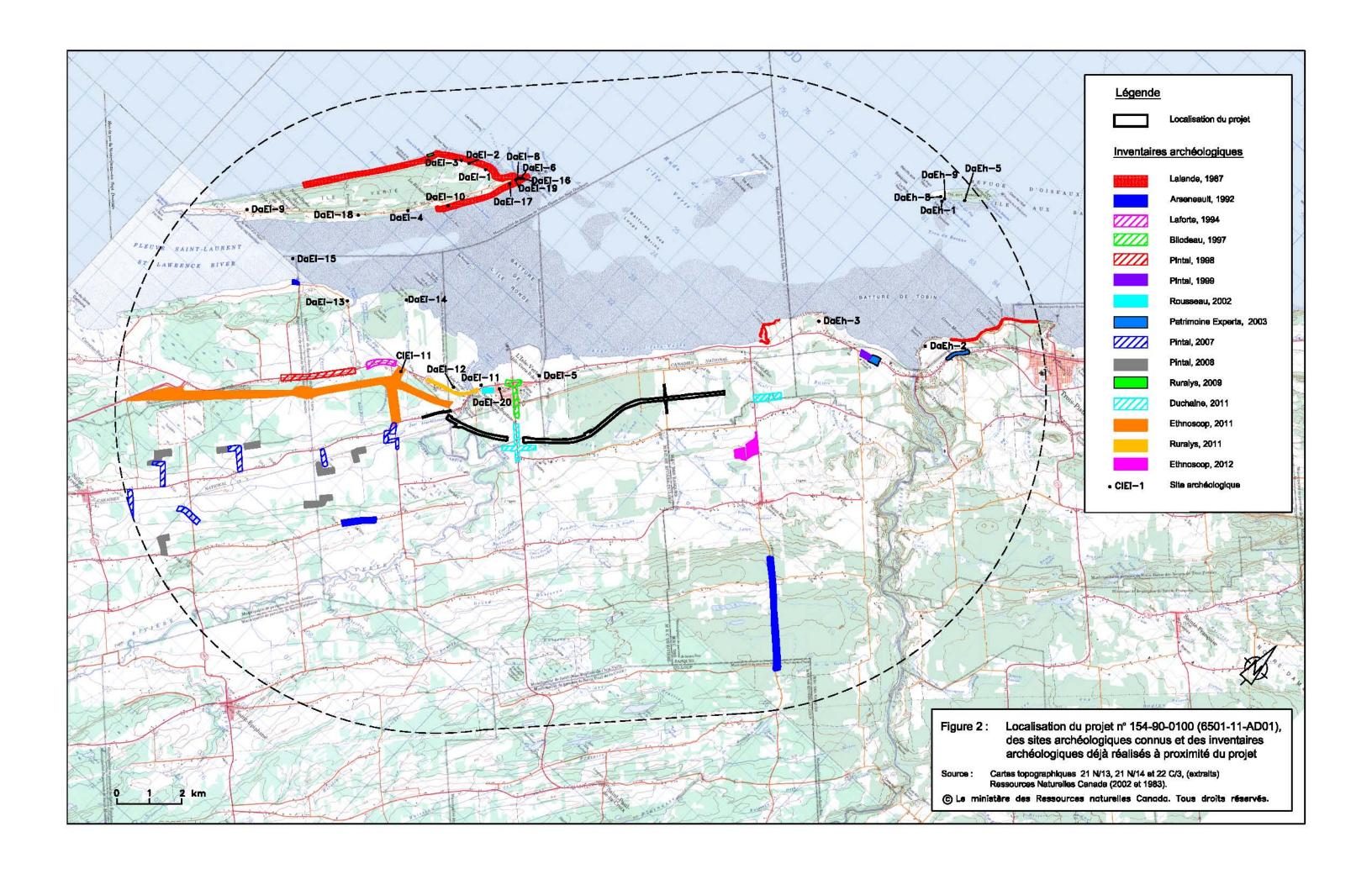


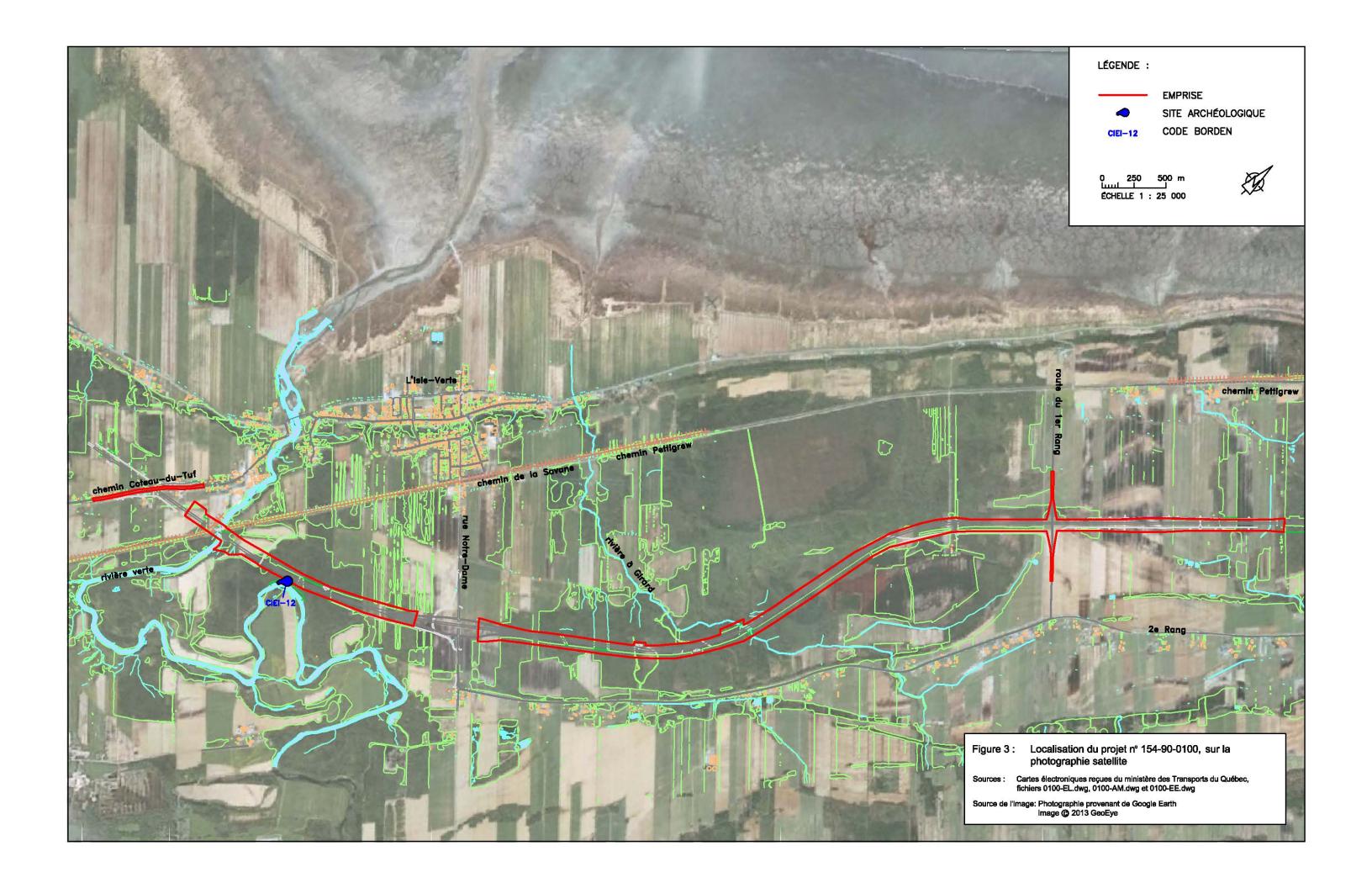
Photo 19 : Secteur 7, chaînage 60 + 020, côté ouest de la route du 1^{er}-Rang, profil de sondage, direction nord (154-90-0100-11-NUM1-39)

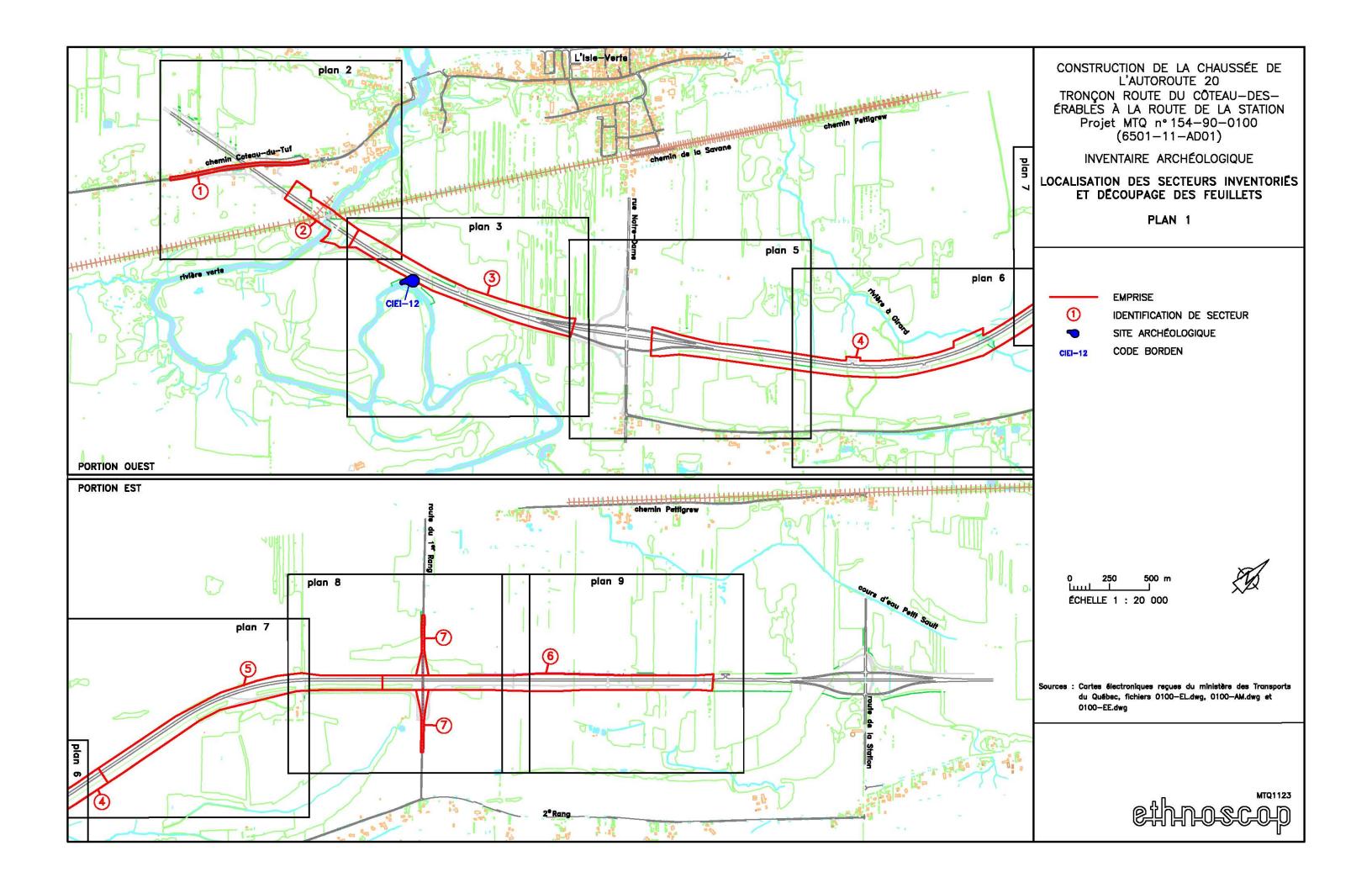
 Tableau 3
 Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-90-0100

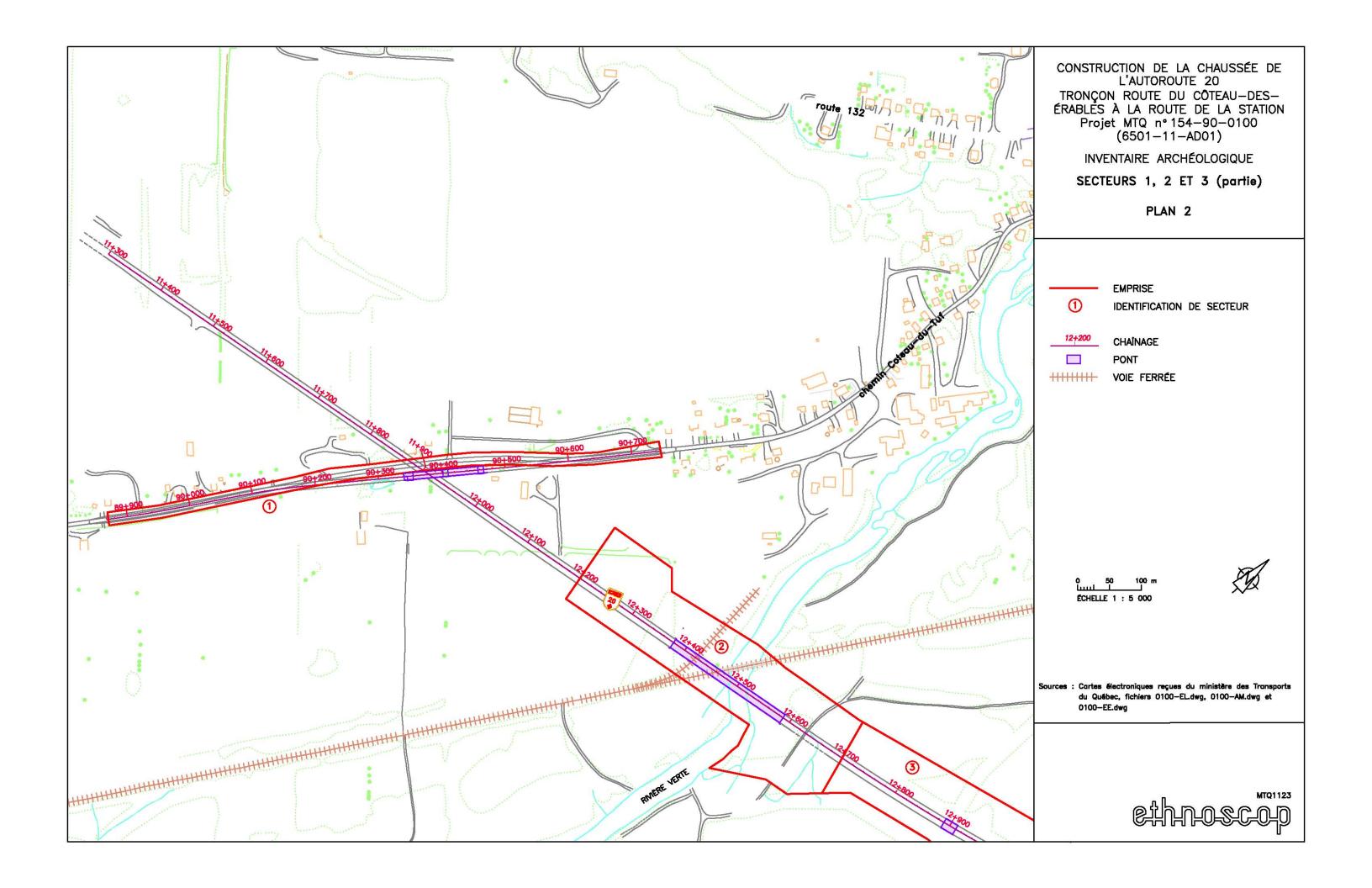
Secteur			Technique inventaire	N ^{bre} de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques			
	Début (chaînage)	Fin (chaînage)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m²)		+	= :			
1	89 + 867	90 + 745	878	60	17 560	lv	0	0	Plane	Indéterminée	Secteur aménagé correspondant au tracé actuel du chemin du Coteau- du-Tuf avec ses fossés de drainage.
2	12 + 200	12 + 700	500	130	50 000	lv + Sp + Sa	0	92	Plane, avec pentes faibles	Loam sablo-graveleux, drainage moyen	Les abords de la rivière ont été bouleversés par la construction d'un pont pour la voie ferrée et l'exploitation d'une gravière.
3	12 + 700	14 + 200	1500	100	150 000	Iv+ Sp + Sa	4	73	Plane, surface moutonnée	Terre noire et loam sableux, drainage imparfait	La majorité de la surface de ce secteur est occupée par une tourbière forestière. Un site archéologique a été découvert vis-à- vis du ch. 13 + 165.
4	14 + 700	17 + 300	2600	160	260 000	lv+ Sa	0	58	Plane, surface moutonnée	Argile et terre noire, drainage imparfait	La majorité de la surface de ce secteur est occupée par une tourbière forestière.
5	17 + 300	19 + 220	1900	100	190 000	lv+ Sa	0	84	Plane et accidentée, surface moutonnée	Loam sablo-pierreux et affleurements rocheux	La majorité de la surface de ce secteur est occupée par une tourbière forestière. Certains secteurs en surplomb correspondent à des affleurements rocheux couverts d'une mince couche de sédiments.
6	19 + 220	21 + 300	2080	100	208 000	Iv+Sp+ Sa	0	324	Plane, surface labourée et ponctuée d'imposants canaux de drainage	Loam sablo-graveleux, sable loameux et terre noire	Le secteur a été découpé par de nombreux canaux de drainage afin de permettre l'agriculture dans une matrice caractérisée par de la terre noire initialement mal drainée.
7	60 + 000	60 + 860	860	60	25 800	lv + Sa	0	89	Plane et pente modérée	Loam sablo-graveleux et terre noire	Abords de la route du 1 ^{er} -Rang labourés et occupés par les fossés actuels.
Total	-	¥	=	-	901 360	=	4	720	=	≅	8

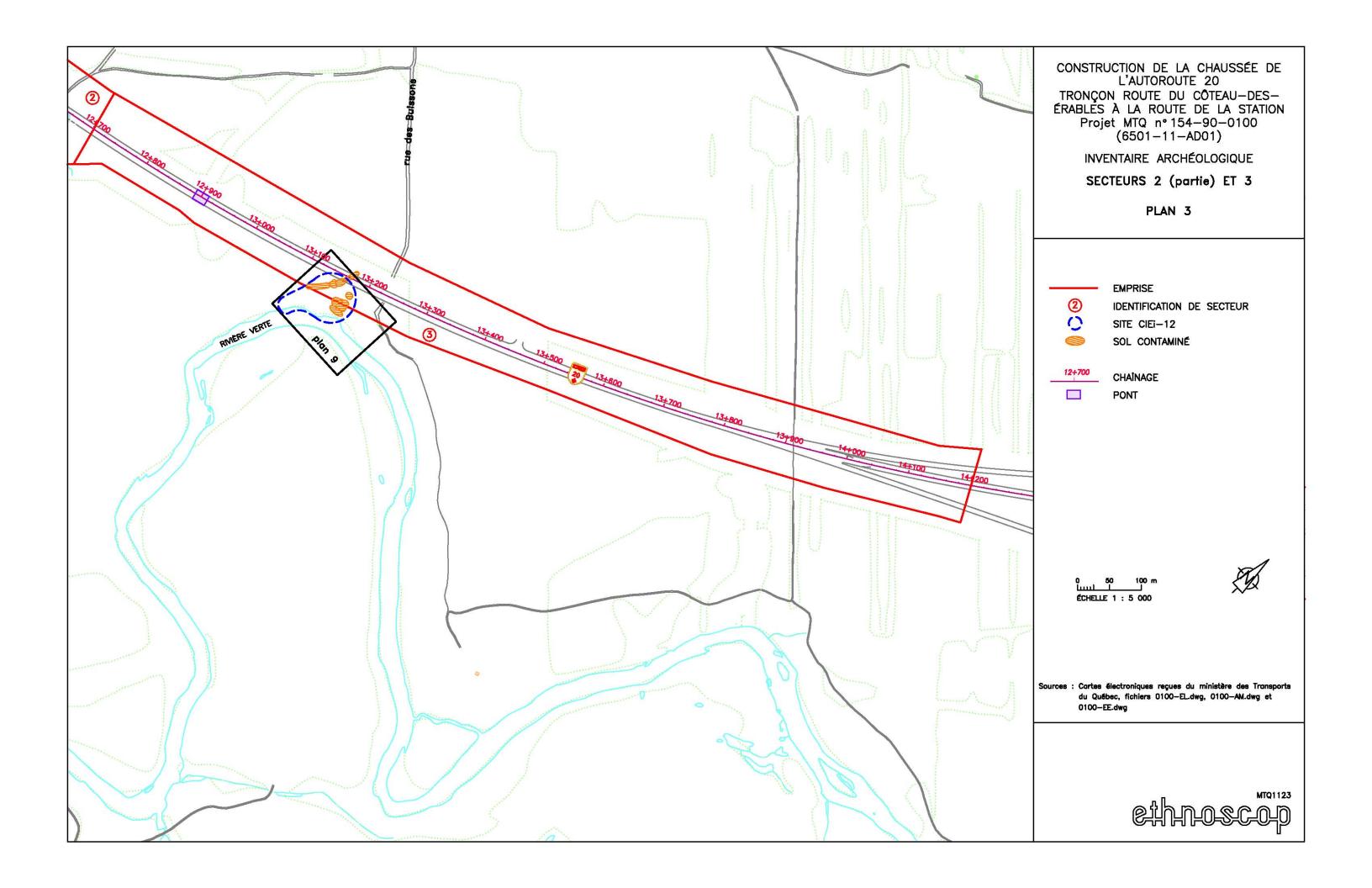
Légende : lv : Inspection visuelle ; Sp : sondages ponctuels ; Sa : sondages alternés

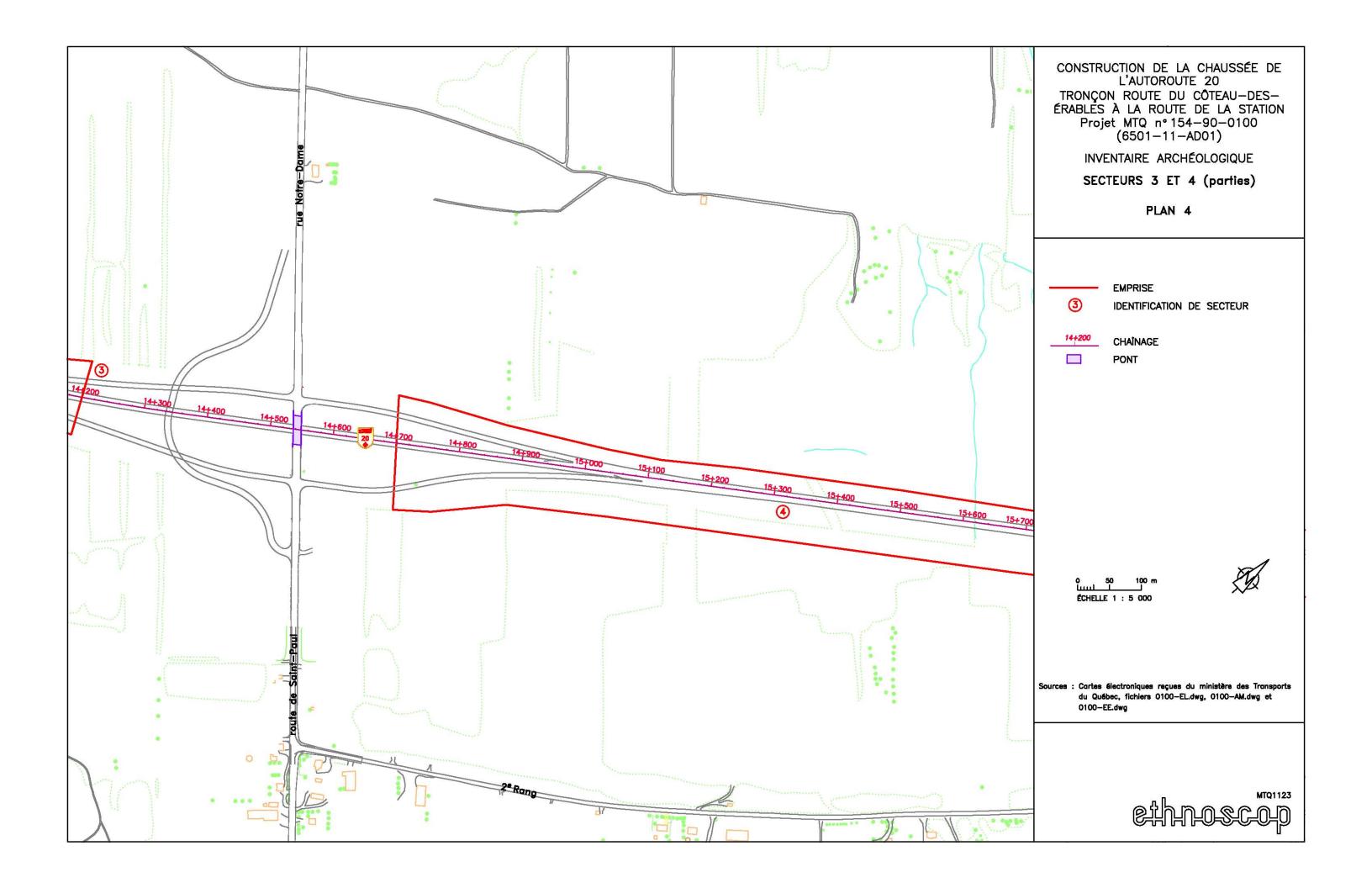


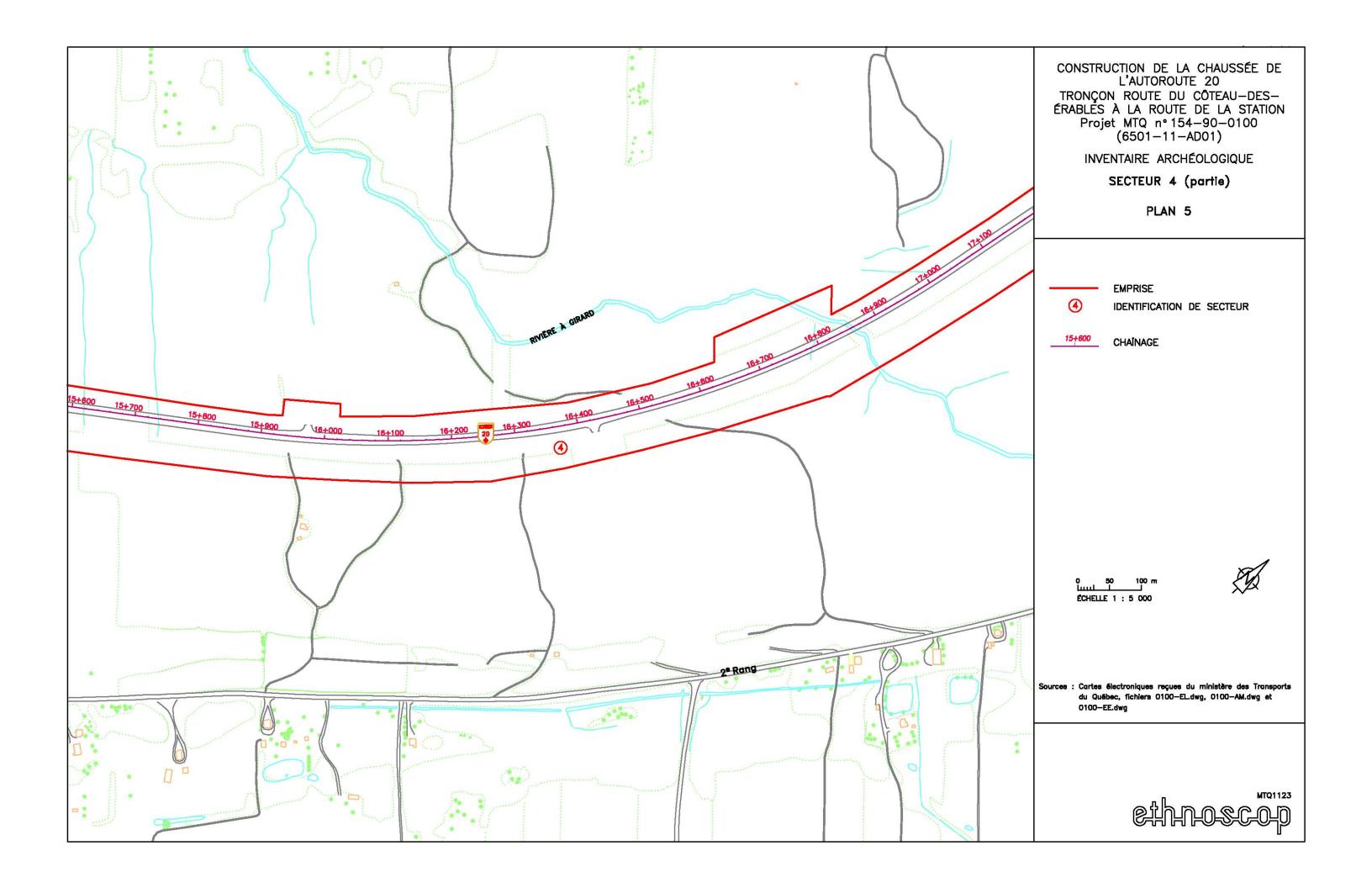


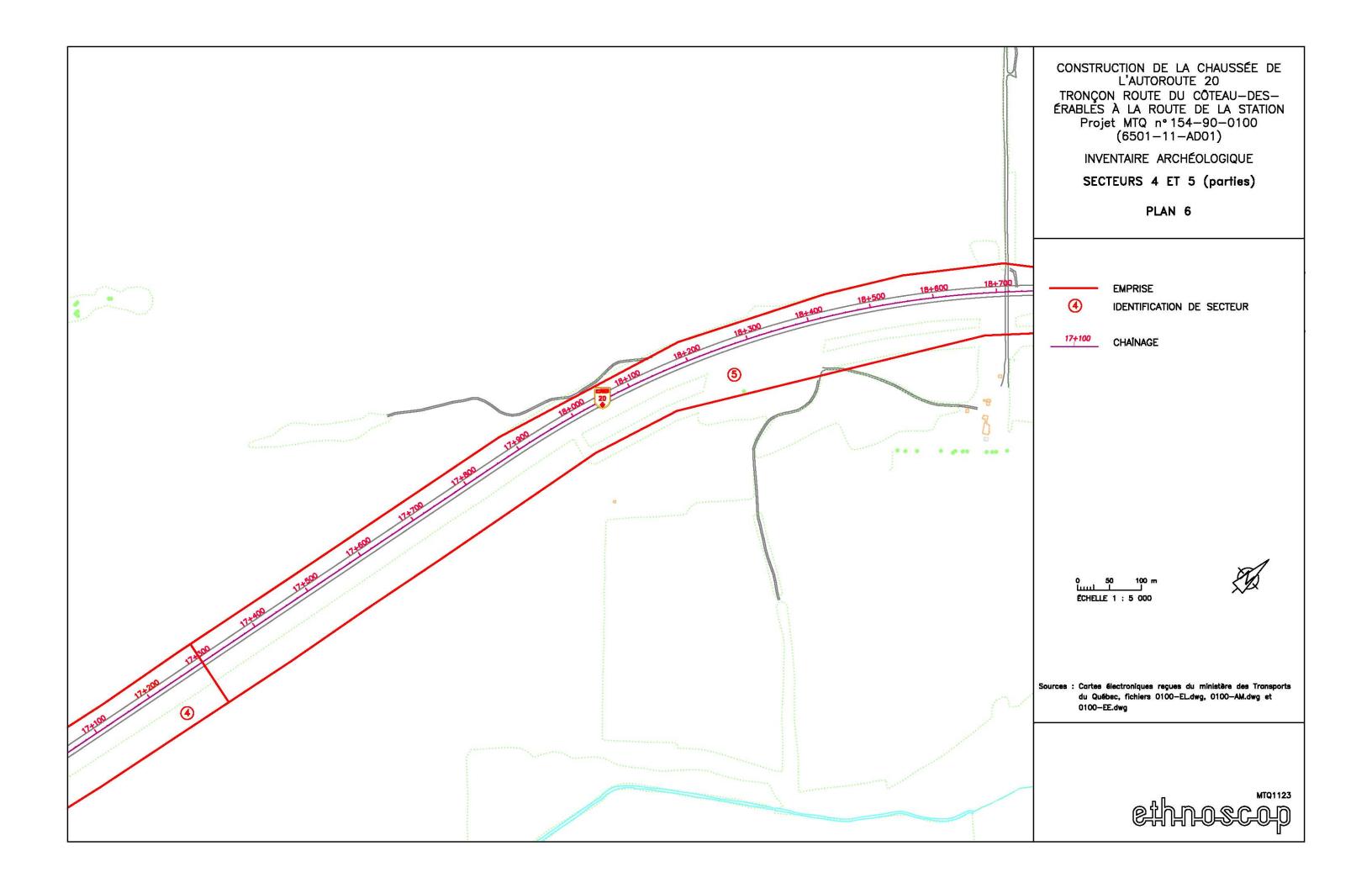


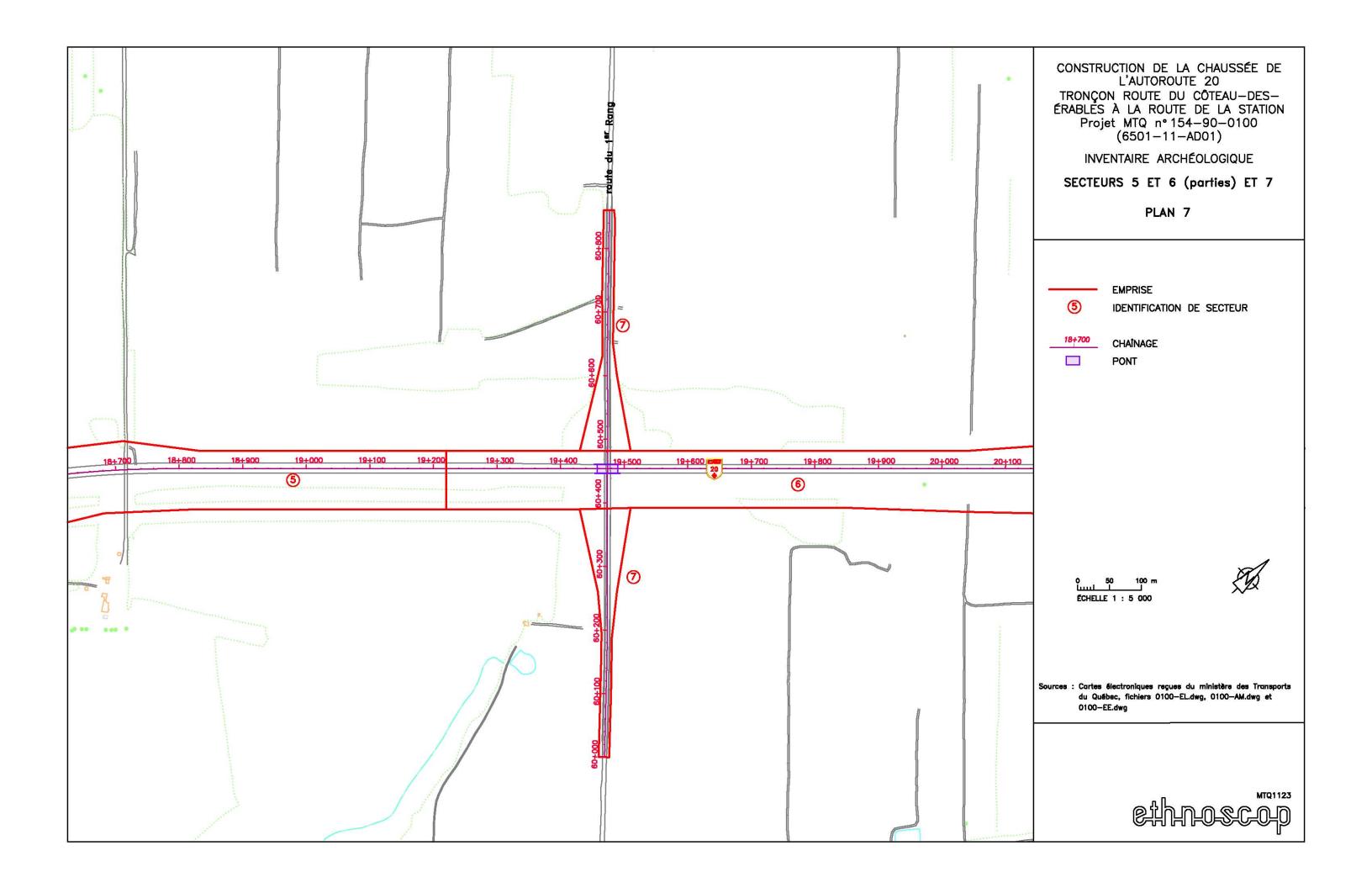


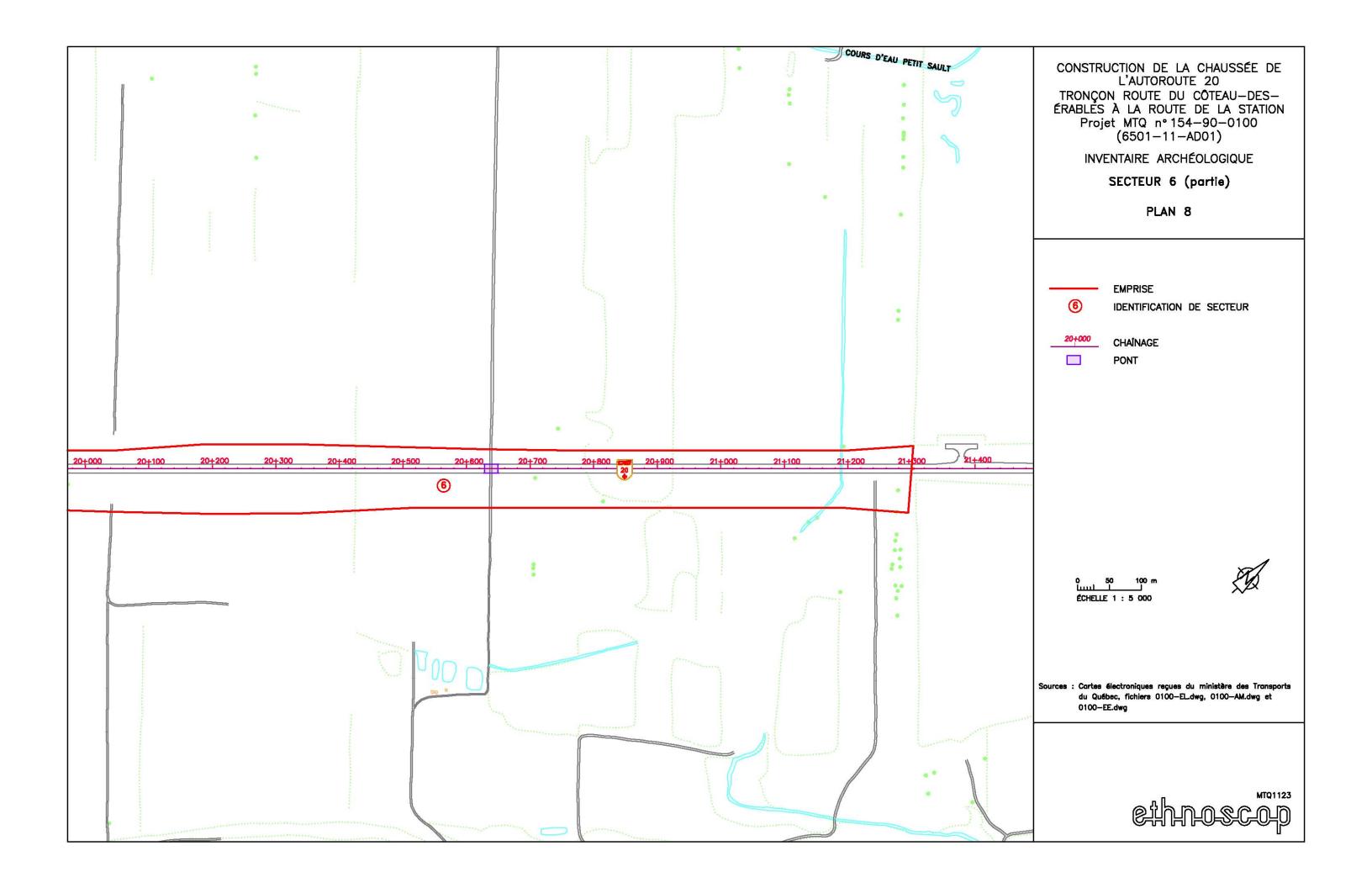












4.1.3.2 Site CIEi-12

Localisation

Le site archéologique ClEi-12 est localisé à environ 1,5 km au sud-ouest du village de L'Isle-Verte, au nord d'un méandre de la rivière verte, sur le rebord d'une terrasse à surface horizontale plane de la rive droite (plan 3). Ce secteur avait fait l'objet d'un déboisement quelques mois avant l'inventaire archéologique (photo 20). On y accède par le prolongement de la rue des Buissons à L'Isle-Verte. Selon le plan de construction du MTQ intitulé *État des lieux autoroute 20 / 12 + 500 à 13 + 700*, des zones contaminées par des métaux et des débris ont été observées dans un rayon maximal de 150 m à partir d'une base de béton localisée vis-à-vis du chaînage 13 + 165, le long de la limite sud de l'emprise. Au moment de l'inventaire, le sol était couvert d'une épaisse couche (0,30 m et plus) de copeaux de bois laissés lors du déboisement ainsi que d'arbustes de 1 à 2 m de hauteur. Ces zones contaminées seraient associées, comme on le verra, aux activités ayant eu cours à cet endroit.

Répartition spatiale des vestiges

À partir des inspections visuelles et des résultats de la douzaine de sondages pratiqués autour d'une base de béton (plan 10), il a été possible de confirmer la présence d'une structure, probablement un ancien bâtiment construit sur une fondation en maçonnerie de pierres liées au ciment (photo 21). Ses dimensions au sol sont de 10 m de longueur, dans un axe est-ouest et de 5 m de largeur, dans un axe nord-sud. Fortement déstructurée par le passage de machinerie lourde, il n'a pas été possible de déterminer la largeur de la maçonnerie des fondations. La base de béton de 2 m de longueur sur 0,80 m de largeur et 0,60 m de hauteur se trouvait dans la moitié est du bâtiment. Huit tiges métalliques filetées servant à fixer de la machinerie étaient ancrées au sommet de cet élément (photo 22). Un amas de briques gisait à 1 m à l'est du périmètre de la structure et représente les restes d'une base de cheminée comme on le verra un peu plus loin dans le présent rapport.

Une dalle de ciment jaunâtre, dont les dimensions exactes n'ont pu être déterminées malgré le rapprochement des sondages à cet endroit, était visible sur le flanc ouest des fondations. Tous les sondages pratiqués en périphérie immédiate des fondations se sont avérés négatifs et étaient caractérisés par une couche de litière de 10 à 25 cm d'épaisseur surmontant une terre organique noire. Un seul d'entre eux, réalisé à environ 5 m au nord du centre des fondations, était positif et contenait du mortier désagrégé et des scories. Il s'agirait vraisemblablement de restes du bâtiment répandus sur le sol après son abandon ou sa destruction. Un sondage réalisé au centre du bâtiment a montré une couche de litière de 10 cm d'épaisseur surmontant un niveau de mortier très compact ayant probablement servi de matériau grossier pour un plancher (photo 23). Selon les observations réalisées sur le terrain, la superficie occupée par le bâtiment serait minimalement de 50 m². Quelques

artefacts plus récents (bouteilles, canette, pot en plastique) ont également été observés et photographiés sur le site (voir annexe B).

Le 23 février 2012, l'auteur du rapport s'est rendu sur le site ClEi-12 en compagnie de M. Ghislain Gagnon du MTQ afin de vérifier l'état des lieux et l'avancement des travaux de construction de l'autoroute. Au moment de notre passage, environ un mètre de neige recouvrait le secteur et l'emprise du projet avait été excavée dans son ensemble, sauf vis-à-vis des zones contaminées. Aucune autre structure que l'assise de béton identifiée lors de notre première visite des lieux, le 28 septembre 2011, n'était visible. Bien qu'à l'extérieur de l'emprise, la pente séparant la rivière Verte du replat a fait l'objet d'une inspection visuelle et nous y avons constaté la présence de pierres de forme arrondie et de plus de 30 cm de diamètre vis-à-vis de la berge, à environ 90 m en aval de l'assise de béton. Ces dernières formaient une bande de 2 à 3 m de large aménagée perpendiculairement au lit de la rivière et se prolongeant jusque vers le milieu de la pente. Cet aménagement se trouvait d'ailleurs vis-à-vis de l'emplacement d'un barrage visible sur des photographies aériennes datant de 1925 et de 1964. Il s'agirait probablement des restes d'assises non liées au mortier et qui pouvaient supporter une structure installée pendant la saison chaude, soit celle pendant laquelle le bois était flotté sur la rivière. Une inspection de la rive nord de la rivière sur près de 200 m de part et d'autre du point central du site CIEi-12 a permis de constater que toutes les surfaces planes étaient vulnérables aux crues et n'étaient donc pas propices à l'installation humaine.

Lors de la visite sur le terrain le 15 mai 2012, cinq sondages ont été réalisés à l'est du secteur où les structures ont été observées, dont une partie à l'extérieur de l'emprise inventoriée, mais sur une propriété excédentaire nouvellement acquise par le MTQ (plan 9). Ces sondages avaient pour objectif de vérifier la présence d'indices additionnels d'occupation à cet endroit en lien avec la présence potentielle d'une habitation. Au chaînage 13 + 230, trois sondages ont révélé quelques artefacts et écofacts (clou tréfilé, os de gros mammifère, tube en verre). Sous la litière forestière, on a observé un contexte stratigraphique hétérogène où alterne tantôt un sable grossier jaunâtre caillouteux de 5 à 10 cm d'épaisseur, tantôt une litière de sphaigne d'environ 7 cm d'épaisseur suivie d'un niveau loameux d'une dizaine de centimètres qui se superpose à une matrice argileuse. Ceci laisse croire que du sable a été apporté et étendu sur place.

Certaines anomalies sur la berge nord de la rivière Verte étaient perceptibles dans une zone qui sera enrochée dans le cadre des travaux de construction. Dans ce secteur, la pente est généralement abrupte alors que vis-à-vis de deux amas de pierres, situés à la hauteur des chaînages 13 + 100 et 13 + 150, l'inclinaison de la pente y est sensiblement plus douce, suggérant un aménagement anthropique. Il s'agit de pierres de gneiss, de granit et de grès, de forme subanguleuse à arrondie et dont le diamètre varie entre 10 et 80 cm. Ces amas de pierres représentent d'anciennes structures qui seront d'abord décrites et suivies par des interprétations. Des croquis sommaires et le relevé d'arpentage réalisés le 15 mai 2012 rendent compte de ces éléments qui figurent sur le plan 9.

L'amas de pierres situé le plus à l'est (chaînage 13 + 150) mesure environ 6 m de largeur (axe nord-sud) et une trentaine de mètres de longueur (axe est-ouest). Cinq pièces de bois équarries sont partiellement ensevelies sous ces roches et se prolongent dans la rivière (photo 24, plan 9). Elles sont espacées d'environ 3 m (entre 2,5 m et 3,20 m), mis à part deux d'entre elles qui sont accolées. Leur extrémité submergée présente d'ailleurs des cassures. Les pièces de bois mesurent entre 0,10 à 0,19 m de largeur, entre 0,04 à 0,15 m d'épaisseur et leur longueur varie entre 0,28 m et plus de 1 m.

L'amoncellement de pierres à l'ouest (chaînage 13 + 100; photo 25), qui correspondrait au remplissage intérieur d'une structure de bois aujourd'hui disparue. s'étend sur une dizaine de mètres de largeur (le long de la berge) et sur une quinzaine de mètres de longueur (de la berge jusqu'au milieu de la pente dans un axe nord-ouest/sud-est). L'aménagement ne semble pas se prolonger dans la rivière, mais il se poursuit dans la pente de manière plus structurée sur une distance d'une dizaine de mètres, devenant diffus à son extrémité. Plus large à sa base, cet aménagement est composé de pierres et de terre et mesure environ 2 m de haut et 3 m de large. La dense végétation recouvrant la partie nord a empêché la prise de photographies adéquates, mais a cependant favorisé la préservation partielle de la structure en maintenant le remplissage en place, même une fois le bois décomposé, ceci contrairement à la portion située en contrebas qui est déstructurée (remplissage éparpillé; photo 25). Aucune pièce de bois n'a été relevée, mais plus d'une quinzaine de tiges en fer (forgé et usiné; mesurant entre 24 et 32 cm de longueur) ont été trouvées en surface et sans agencement, à proximité de ce qui semble être la limite est de cette ancienne structure. Comme on le verra plus loin, cet aménagement anthropique est localisé à l'emplacement d'un ancien barrage visible sur différentes photographies aériennes. La localisation de l'ouvrage et sa configuration particulière dans la pente, ainsi que la présence de tiges en fer permettent ainsi de proposer l'hypothèse d'une structure associée au barrage.

Mentionnons d'autre part l'existence d'un amas de pierres visible sur la rive sud de la rivière, vis-à-vis du chaînage 13 + 150, et qui est comparable aux deux autres répertoriés sur la rive nord (photo 26).

<u>Interprétations</u>

Les vestiges découverts lors de la présente intervention archéologique témoignent de la présence d'un site de transbordement du bois opéré par la compagnie Brown Corporation, qui fut propriétaire du lieu de 1915 à 1948. Cette compagnie exploitait un centre de transbordement du bois qui avait été préalablement dravé dans le bassin versant de la rivière Verte. On y trouvait un quai et un barrage flottant (estacade) qui devaient être retirés à l'automne (LVM-Technisol¹, 2008 : 6). On trouvait aussi, sur la propriété de la compagnie, une voie de desserte ferroviaire avec un système d'aiguillage (figure 4), un système de halage du bois hors de l'eau, un convoyeur permettant de faire la mise en pile du bois (figure 5), deux systèmes

¹ Les informations et photographies obtenues par LVM-Technisol proviennent d'une entrevue avec Mme Doris Topping, fille du surintendant de la compagnie Brown. Le rapport de LVM-Technisol est reproduit en annexe du présent rapport.

de chargement des wagons, une aire d'empilement du bois (figures 6 et 7) et une résidence (figures 5 et 8). Les systèmes liés aux activités de la compagnie fonctionnaient avec de la machinerie dont la source d'énergie était probablement le charbon, qu'on utilisait à l'époque pour produire de l'électricité. La figure 5 montre d'ailleurs une haute cheminée dominant les installations. De plus, on effectuait sur les lieux des tâches d'entretien et de réparation des locomotives (LVM-Technisol 2008 : 3). À ce sujet, on remarque que certaines des zones de contamination indiquées sur les plans du MTQ sont alignées et semblent suivre le tracé de la voie de desserte (figures 8 et 9).

En plus du terrain acheté en 1915, la compagnie Brown Corporation avait obtenu un bail de vingt ans pour un droit de passage sur une lisière de 10 pieds (3 mètres) de large le long de la rivière Verte sur les lots 211 et 410, ainsi qu'un privilège pour y installer des estacades (Foisy 1915a). Par ailleurs, l'index aux immeubles et des indices rattachés à certains des actes notariés consultés permettent de penser que la compagnie Quebec & Saint-Maurice Industrial Company (QSMIC) avait été la première à s'implanter à L'isle-Verte. En effet, le bail (Foisy 1915a) pour un droit de passage sur une lisière de 10 pieds le long de la rivière Verte avait d'abord été octroyé à la QSMIC en 1913 (Gauvreau 1913). Cette compagnie avait par ailleurs obtenu la permission de faire construire une voie d'évitement (glissière) pour le transport du bois qui permettait un raccourci entre l'emplacement du barrage et l'aval de la rivière (Gauvreau 1913). Les figures 3 et 4 permettent en effet de constater que la rivière Verte fait un long détour en aval de l'emplacement du site de transbordement. Une photographie de la glissière en bois fait partie du lot de photographies anciennes provenant de la Brown Corporation, mais elle ne permet pas de la localiser (figure 10). On peut proposer, bien qu'aucun contrat n'ait été retracé à cet effet, que les installations de la QSMIC ont été achetées par la Brown Corporation, mais que cette dernière aurait opté pour la construction d'une voie de chemin de fer desservant le site de transbordement plutôt que l'utilisation d'une glissière.

Le bâtiment qui abritait la machinerie servant à haler le bois hors de la rivière est visible sur une photographie ancienne (figure 5). Une imposante cheminée, probablement en fer blanc, est située sur le flanc est du bâtiment et les observations sur le terrain attestent qu'elle reposait sur une base de briques rouges. Les activités du centre de transbordement auraient cessé en 1924, alors qu'un incendie aurait détruit la pile de bois et les installations de la compagnie (LVM-Technisol 2008 : 3). Toutefois, la chaîne de titres réalisée (annexe E) montre que la compagnie est demeurée propriétaire du lot jusqu'en 1948 (Foisy 1915b; Belzile 1948). Très active dans la région de La Tuque, la Brown Corporation a également possédé des installations dans le Bas-Saint-Laurent, comme à Trois-Pistoles et dans la vallée de la Matapédia (Fortin et Lechasseur 1993 : 403; 407).

Sur la photographie de la figure 5, la configuration de la pente menant à la rivière permet de confirmer que la vue a été prise en direction est et laissait voir un bâtiment fenêtré, sans doute une habitation dont on peut deviner l'emplacement sur une photographie aérienne datant de 1925 (figure 8). La superposition des données

relatives à l'emprise du MTQ, aux vestiges découverts et aux zones de contamination sur cette photographie de 1925 (figure 9) place ce bâtiment près de la limite sud de l'emprise. Les sondages réalisés dans le secteur du chaînage 13 + 230 en mai 2012 ont permis de démontrer la présence d'une aire d'occupation dans ce secteur, mais il n'a pas été possible de localiser de traces du bâtiment visible en arrière-plan sur la figure 5.

Les vestiges observés le long de la rivière ne sont aujourd'hui que des amas de pierres généralement déstructurés, mais certains éléments, comme des tiges métalliques et des pièces de bois, la forme générale de la structure dans la pente au chaînage 13 + 100 ainsi que les données historiques nous renseignent sur leur aspect original et leur fonction.

De par sa localisation face aux installations situées sur la rive, la structure à l'est, qui avait un vis-à-vis sur l'autre rive, constitue vraisemblablement les restes de la structure ayant servi à maintenir en place une estacade qui permettait de retenir le bois flotté dans la rivière. Les données historiques mentionnent également un quai (LVM-Technisol 2008 : 6) qui offrait sans doute aux employés une surface sur la rive pour charger le bois. À la suite de l'arrêt des activités à cet endroit, ces structures ont pu être démolies ou se seraient affaissées et déstructurées avec le temps ou sous l'effet des crues de la rivière.

Il est suggéré que la structure à l'ouest se composait peut-être de caissons de bois assemblés par des tiges de fer et remplis de pierres et de terre, une technique couramment employée au début du XX° siècle (Côté 1999 : 191-192; Poiré 1952 : 22). La photographie de la figure 11, illustrant un barrage à caisson, évoque le type de structure qui a pu être mise en place. Il est probable que les pierres provenaient du dérochement des terres environnantes. Le vestige de pierres situé plus à l'ouest, encore en partie visible sous la forme d'une structure allongée et surélevée, pourrait correspondre aux restes de l'ancien barrage (figures 9 et 12). Ce genre d'infrastructure était important, car il servait à contrôler la taille du bassin de rétention du bois dravé, mais aussi à garantir un niveau d'eau permettant le bon fonctionnement des installations (Côté 1999 : 192-195; Poiré 1952 : 26-27). Aucun vestige équivalent n'est toutefois visible sur la berge sud de la rivière.

Le barrage est cependant visible jusque dans les années 1960. La superposition des données vectorielles a également été réalisée sur une photo aérienne de 1963 et sur l'imagerie actuelle de Google Earth (figures 12 et 13). Sur la première, on distingue encore une structure traversant la rivière Verte. On note que, comme en 1925, le tracé du méandre en 1963 est très différent de celui d'aujourd'hui, suggérant que la démolition du barrage a entraîné ces changements dans le cours de la rivière Verte. Sur la photo de 1963, on constate également qu'une grande superficie de terrain a été déboisée. Il s'y trouve des structures au centre de la zone déboisée vis-à-vis le barrage, mais qui sont toutefois difficiles à identifier. En effet, comparativement aux habitations et bâtiments que l'on peut voir dans le village de L'Isle-Verte (figure 14), ces structures sont de petites dimensions et pourraient simplement être composées de bois cordé. Elles sont situées au nord d'une voie de

circulation (voie de desserte abandonnée), alors que les activités du site industriel se concentraient entre cette voie et la rivière, dans le secteur des vestiges découverts. Ceci tend à démontrer que les activités de déboisement des années 1960 représentent une autre phase d'exploitation à cet endroit, peut-être pour profiter de la voie de circulation. Aucun vestige relatif à ces petites structures n'a été découvert au cours de l'inventaire. Si l'hypothèse du bois cordé est correcte, celui-ci aurait été transporté ailleurs. La photo aérienne actuelle montre d'ailleurs que ce secteur est complètement reboisé (figure 13).

Les résultats de la recherche historique (LVM-Technisol 2008; chaîne de titres) appuient le fait que les vestiges découverts à l'occasion de cette intervention archéologique s'inscrivent à l'intérieur d'un vaste ensemble qui comprenait une estacade sur la rivière, un système de halage du bois reliant la rivière à la terrasse supérieure, des aires d'empilement du bois et une voie de desserte permettant d'acheminer le bois vers la ligne de chemin de fer principale.

La compagnie Brown Corporation avait une propriété d'une superficie de 49 arpents, et on peut en voir les limites sur un plan annexé à l'acte de vente de 1915 (figure 15). Les activités de transbordement se concentraient cependant près des vestiges découverts, où se trouvaient les installations de halage, près de l'emplacement de l'estacade qui retenait le bois, et près de la voie de desserte, où les wagons étaient chargés. Il est ainsi permis de proposer des limites approximatives du site CIEi-12 en lien avec les activités de transbordement de bois (plan 9). Le site comprend également les vestiges du barrage, mais celui-ci semble avoir continué à servir peut-être jusqu'aux années 1960. Les sondages positifs situés près de l'emplacement présumé d'une habitation où logeait le surintendant sont cependant exclus du site.

Selon les informations historiques citées plus haut, le site de transbordement de bois flotté a été exploité sur la rivière Verte entre 1915 et 1924 par la Brown Corporation. La compagnie Quebec & Saint-Maurice Industrial Company aurait cependant été la première à s'installer sur le site et a possiblement mis en place une partie des installations. Cette dernière aurait fait construire une glissière pour court-circuiter le détour de la rivière Verte alors que la Brown Corporation opta pour une exploitation de transbordement sur place dans des wagons de train.

Un tel site répond ainsi aux critères du MCC pour l'attribution d'un code Borden. L'évaluation de ce site et la recherche historique ont permis d'en recueillir les éléments les plus importants, d'en connaître la fonction, de le dater et de proposer une aire pour les activités de transbordement. Les vestiges découverts demeurent ténus et il est connu que certaines des installations ainsi que les piles de bois ont été détruites par un incendie. Il n'est ainsi pas recommandé d'y réaliser des interventions archéologiques supplémentaires ou d'appliquer de quelconques mesures de protection.



Photo 20 : Site ClEi-12, chaînage 13 + 167, vue de la structure de béton localisée à proximité de la rupture de pente et de la limite sud de l'emprise, direction ouest (ClEi-12-11-NUM1-3)



Photo 21: Site CIEi-12, chaînage 13 + 163, vue du coin sud-ouest des fondations d'un bâtiment, direction nord-est (CIEi-12-11-NUM1-4)



Photo 22 : Site CIEi-12, base de béton avec les boulons de fixation (CIEi-12-11-NUM1-14)



Photo 23 : Site CIEi-12, chaînage 13 + 165, profil stratigraphique d'un sondage localisé vis-à-vis du centre du bâtiment (CIEi-12-11-NUM1-2)

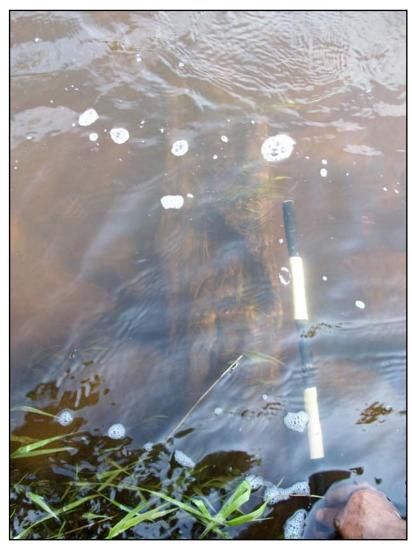


Photo 24 : Site ClEi-12, chaînage 13 + 150, pièce de bois immergée dans la rivière (ClEi-12-11-NUM1-17)

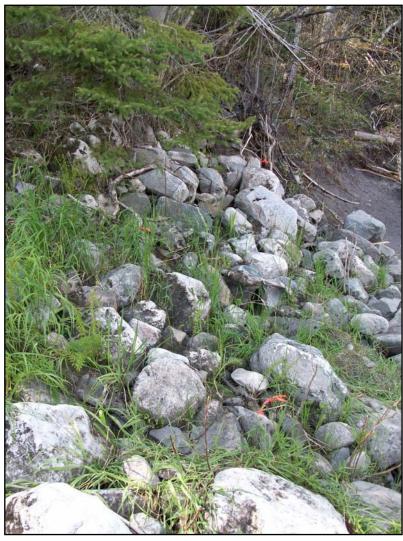


Photo 25 : Site ClEi-12, chaînage 13 + 100, amoncellement de pierres formant un aménagement déstructuré partiellement recouvert de végétation. Les rubans marquent l'emplacement des tiges de métal (ClEi-12-11-NUM1-24)

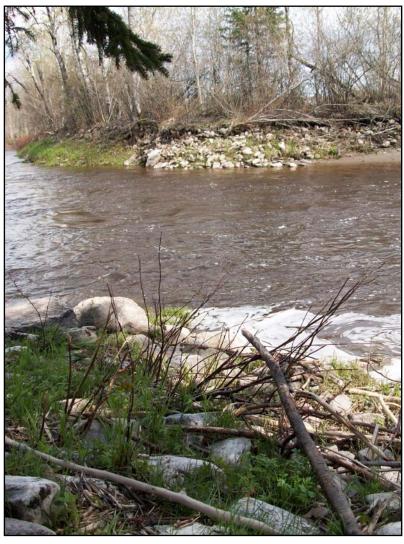


Photo 26 : Site CIEi-12, amas de pierres sur les deux rives de la rivière Verte (CIEi-12-11-NUM1-23)



Figure 4 : Carte de comté du Québec à l'échelle de 1/63 360, plan du comté de Témiscouata d'après le cadastre, extrait, 1937 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Témiscouata 1937 DCA). Le carré rouge indique la voie de desserte se rendant au site de transbordement.

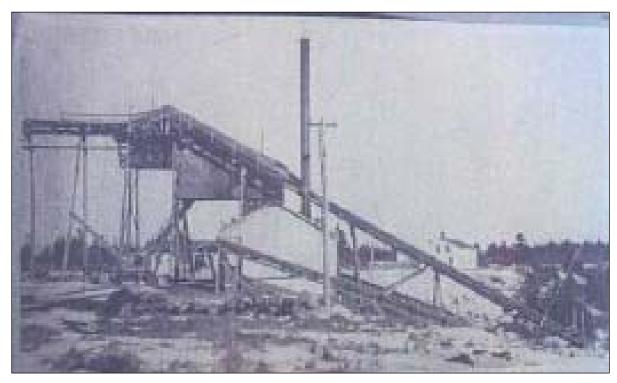


Figure 5 : Vue du système de convoyage, de chargement de wagons et de mise en pile du bois, vue vers l'est (Technisol, 2008 : 4)



Figure 6 : Système de convoyage et de mise en pile, et pile de bois, vue vers le nord-est (LVM-Technisol, 2008 : 5)

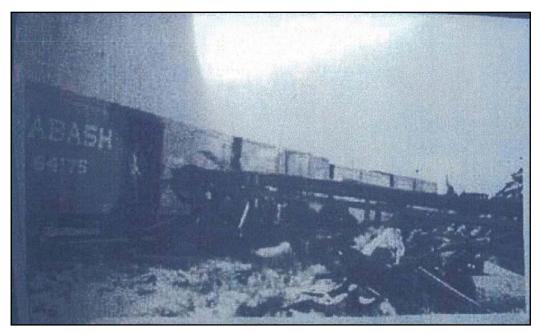


Figure 7 : Système de chargement du bois dans les wagons, direction inconnue (LVM-Technisol, 2008 : 5)

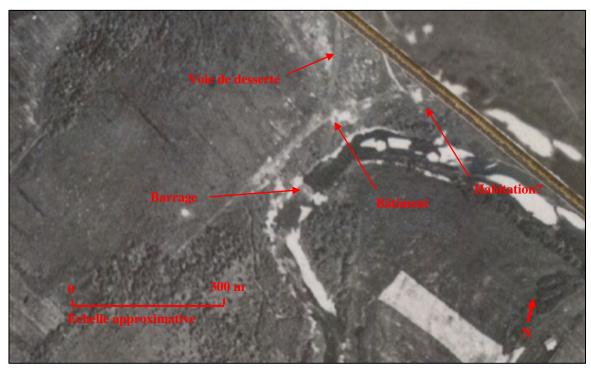


Figure 8 : Vue aérienne du site de transbordement en 1925 avec quelques éléments significatifs (Compagnie aérienne franco-canadienne, 1925).

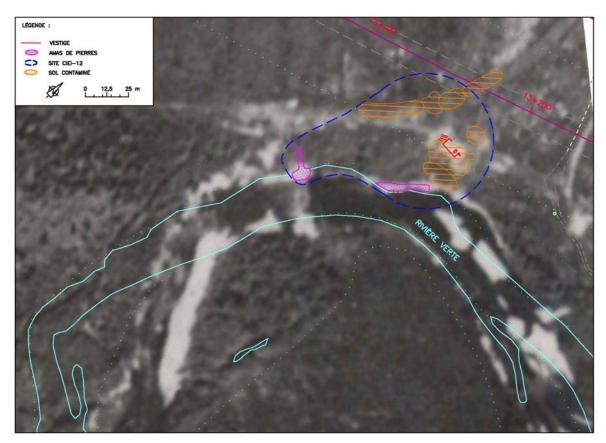


Figure 9 : Superposition d'une mosaïque de photographies aériennes de 1925 et de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts (Compagnie aérienne franco-canadienne, 1925)



Figure 10 : Glissière de l'Isle-Verte (collection Doris Topping, LVM-Technisol 2008)



Figure 11 : « La construction d'une écluse à caisson » (Source : Société historique du Lac-Saint-Jean, F21, Fonds Price)

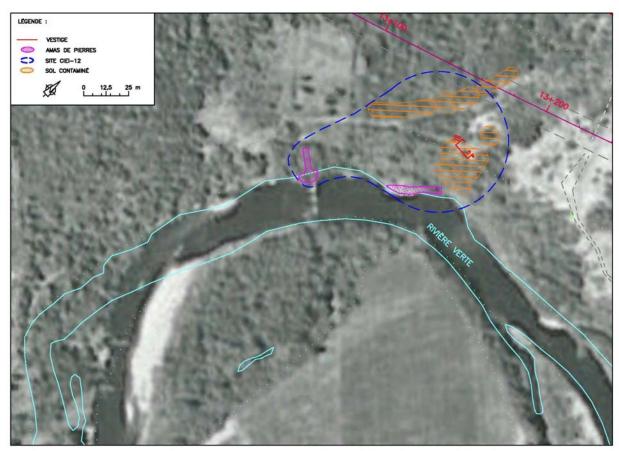


Figure 12 : Superposition d'une photographie aérienne de 1963 et de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts

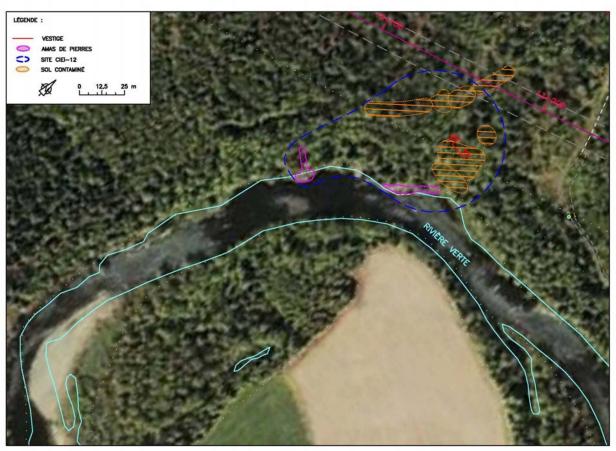


Figure 13 : Superposition d'une photographie aérienne actuelle (GoogleEarth) et de l'emprise de l'autoroute 20 et des vestiges découverts

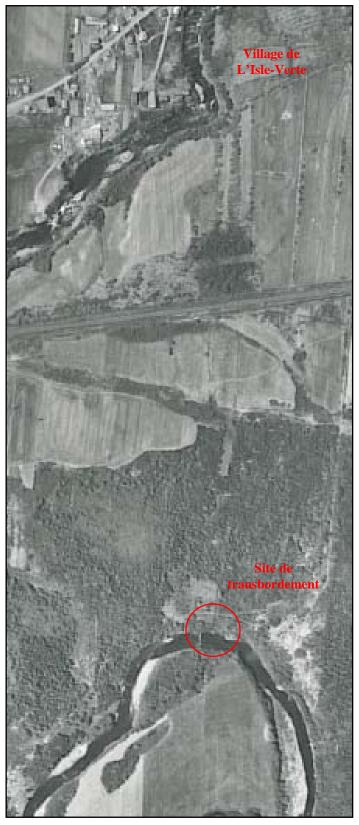


Figure 14 : Localisation du site de transbordement par rapport au village de L'Isle-Verte

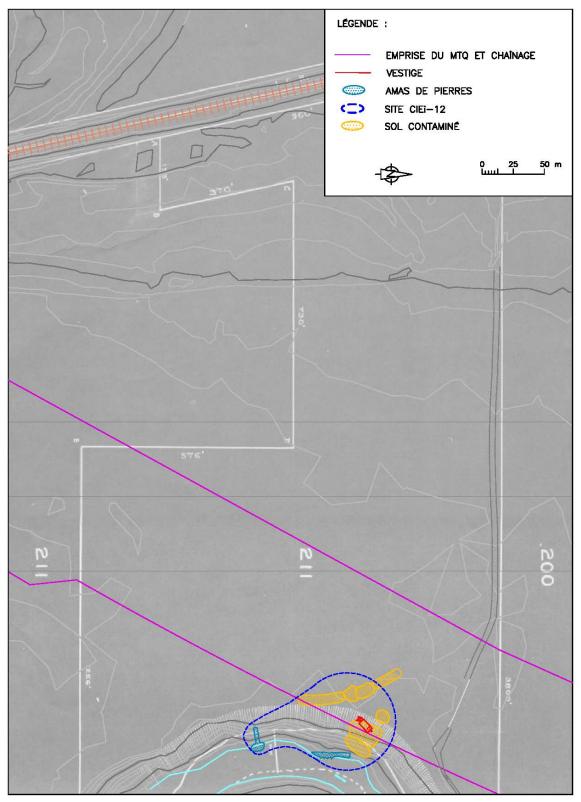
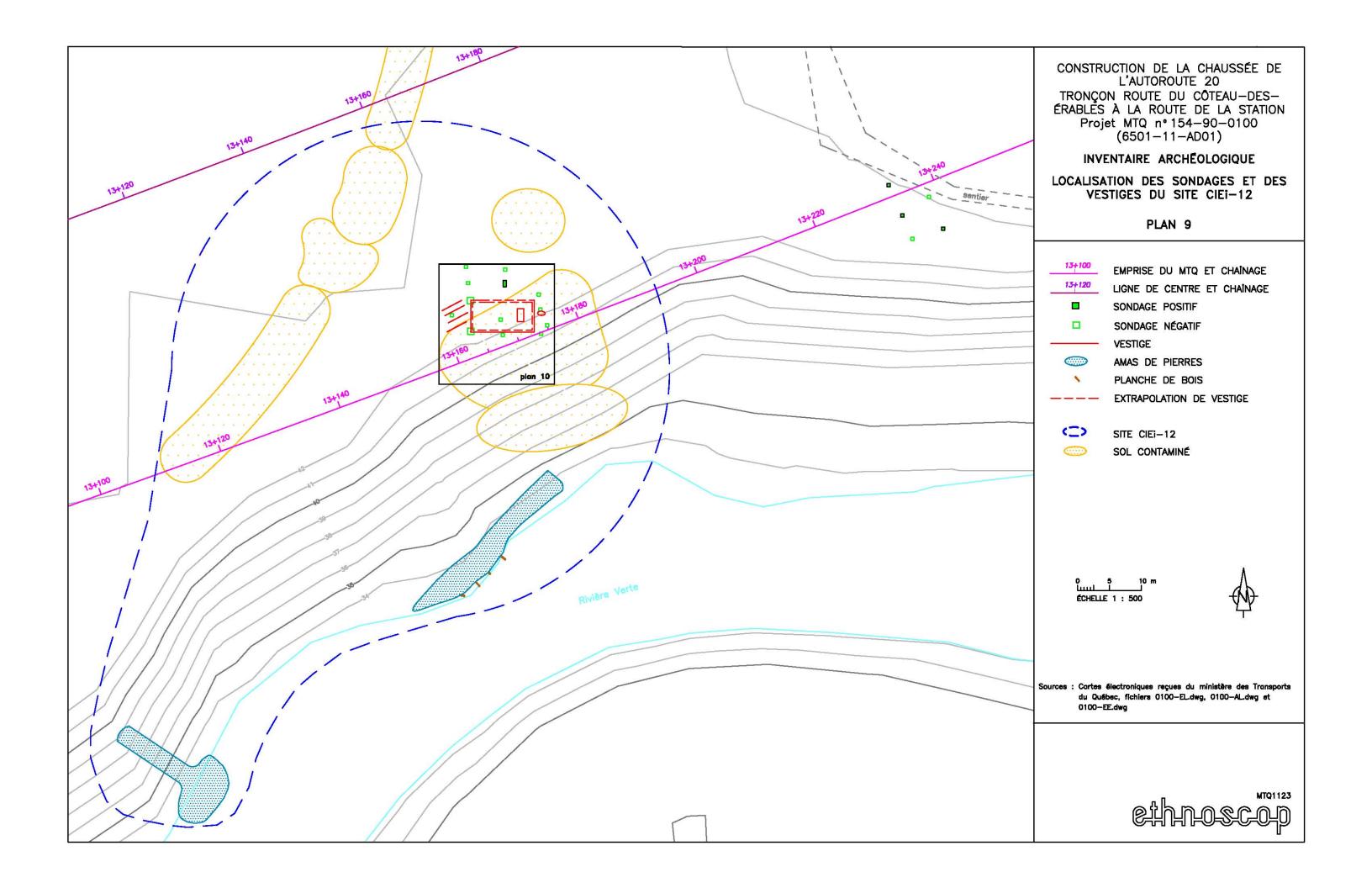
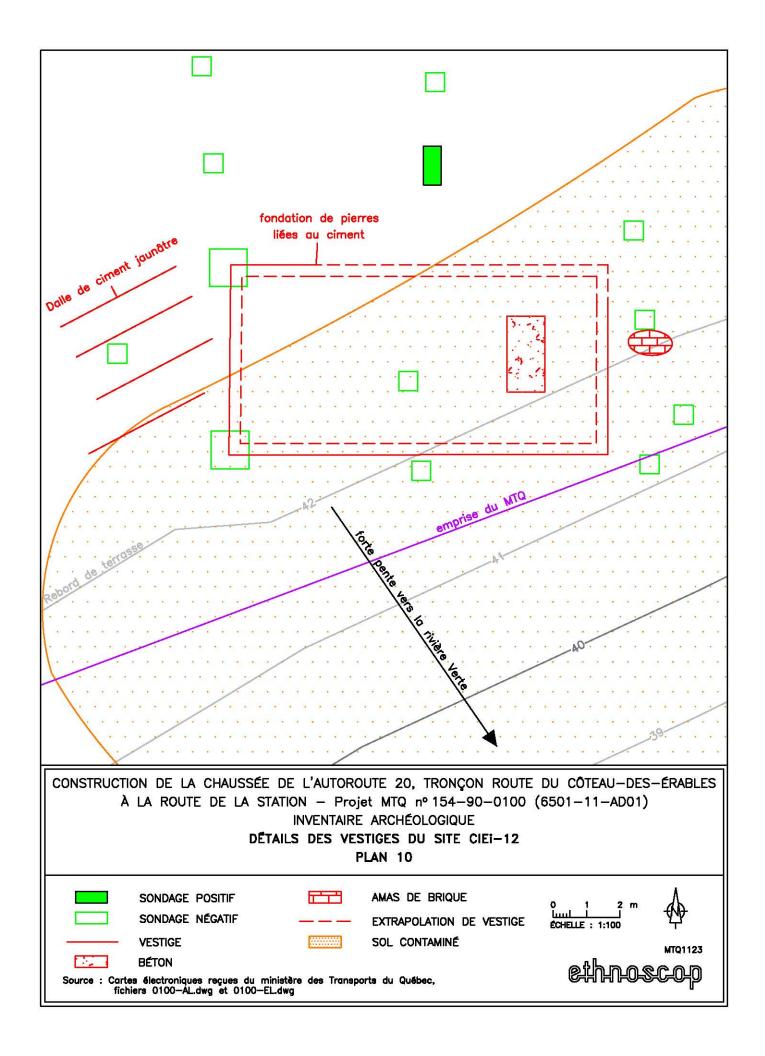


Figure 15 : Plan annexé à la vente d'un terrain à la Brown Corporation, 15 septembre 1915 (Foisy 1915)





CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Un projet routier du MTQ situé sur le territoire de la Direction du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a nécessité un inventaire archéologique au cours de l'été 2011, ainsi qu'une inspection visuelle le 23 février 2012 et un relevé des structures en mai 2012. Ce projet couvrait une emprise de 10,3 km de longueur dans laquelle des inspections visuelles et des sondages archéologiques ont été réalisés. Au total, 724 sondages ont été excavés dans l'emprise du projet; ils ont mené à la découverte d'un site archéologique qui a été évalué et auquel le code Borden ClEi-12 a été attribué. Celui-ci correspond à un site de transbordement de bois entre la rivière Verte et un chemin de fer attenant. La compagnie forestière Brown Corporation aurait exploité ces équipements de 1915 à 1924.

Nous considérons que l'évaluation de ce site et la recherche historique ont permis d'en recueillir les éléments les plus importants, d'en connaître la fonction et de le dater. L'inventaire n'a permis la découverte d'aucun autre site archéologique, donc aucune intervention supplémentaire n'est jugée nécessaire. Le MTQ peut par conséquent procéder aux travaux de construction prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

ARSENAULT, Daniel

1992 Inventaire archéologique, héliport Saint-Georges-de-Cacouna, cheminCoteau-des-Érables, etc., Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.

BÉLANGER, René

1987 Rivière des Vases, inventaire archéologique, Ministère des Affaires culturelles, 90 p. Rapport inédit.

BELZILE, Eusèbe

1948 Vente de la Brown Corporation à Jean-Marie Bertrand, 7 février 1948, Greffe Eusèbe Belzile, Registre foncier du Québec, District de Témiscouat, enregistrement n° 106255.

BILODEAU, Robert

1997 Inventaires archéologiques de différents projets d'infrastructures routières en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, à Québec et au Lac-Saint-Jean, juin-septembre 1996, Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.

CHALIFOUX, Éric, et Adrian BURKE

"« L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation », dans BALAC, Anne-Marie, et autres (dir.), *Archéologies québécoises*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 237-270. (Paléo-Québec; 23).

CHALIFOUX, Éric, Adrian L. BURKE et Claude CHAPDELAINE

1998 La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 155 p. (Paléo-Québec; 26).

CHAPDELAINE, Claude

- 41995 « Les Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint-Laurent », dans BALAC, Anne-Marie, et autres (dir.), *Archéologies québécoises*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 161-184. (Paléo-Québec; 23).
- 1991 Rapport d'évaluation de sites préhistoriques du Témiscouata, Ministère des Affaires culturelles. Rapport inédit.
- 1990 La région du lac Témiscouata, un carrefour préhistorique à l'ombre des grandes voies de communication, Université de Montréal, Département d'anthropologie. Rapport inédit.

CHAPDELAINE, Claude, et Greg. G. KENNEDY

1990 « The identity of the prehistoric occupants of the Temiscouata area », Papers of the Twenty-First Algonquian Conference, Ottawa Carleton University, p. 72-83.

CÔTÉ, Dany

1999 Histoire de l'industrie forestière du Saguenay – Lac-Saint-Jean : au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans 1838-1988, Alma, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle

2011 Inventaires archéologiques (été 2009). Direction du Bas-Saint-Laurent— Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.

DUMAIS, Pierre

1979 Les schèmes d'établissement préhistoriques au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Mémoire, Université de Montréal, Département d'anthropologie, 340 pages.

DUVAL. Michel

1971 Compte rendu de la prospection de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970, Ministère des Affaires culturelles. Rapport inédit.

ETHNOSCOP

- 2011 Projet construction de l'autoroute 20, tronçon Saint-Georges-de-Cacouna— L'Isle-Verte. Inventaire archéologique (2007), Ministère des Transports du Québec, Direction du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Direction générale de Québec et de l'Est. Rapport inédit.
- 1992 Inventaire archéologique, poste Cacouna à 120-125 kV et dérivation à 120 kV, poste Causapscal à 120-25 kV et remplacement de la ligne Amqui/Causapscal, Hydro-Québec. Rapport inédit.
- 1990 Nouveau poste St-Arsène à 120 kV et sa ligne d'alimentation : étude de potentiel archéologique, Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Projet d'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick, ligne à 315 kV, Rivière-du-Loup-Madawasca-Nouveau-Brunswick, Hydro-Québec, 4 cartes, 2 vol., 129 pages.
- 1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979, Musées nationaux du Canada. Rapport inédit.

FOISY, Joseph-Alyre

1915a Bail de Joseph Têtu Bertrand à la compagnie Brown Corporation pour une lisière de 10 pieds sur la rivière Verte, 15 septembre 1915, Greffe Joseph-Alyre Foisy, Registre foncier du Québec, District de Témiscouata, enregistrement n° 51676.

FOISY, Joseph-Alyre

1915b Vente Joseph Têtu Bertrand à la compagnie Brown Corporation, 15 septembre 1915, Greffe Joseph-Alyre Foisy, Registre foncier du Québec, District de Témiscouata, enregistrement n° 51677.

FONTAINE, P.-H.

1964 Inventaire de la collecte de surface de 1964 sur le site DaEi-1, [manuscrit], Ministère de la Culture et des Communications, n. p.

FORTIN, Jean-Charles et Antonio LECHASSEUR

1993 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GAUMOND, Michel

1965 Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1965, [manuscrit], Ministère des Affaires culturelles, n. p.

GAUVREAU, Charles A.

Option pour la construction d'une voie d'évitement à la rivière Verte, de Joseph Têtu Bertrand à Quebec & St. Maurice Industrial Company, 6 décembre 1913, Greffe Charles A. Gauvreau, Registre foncier du Québec, District de Témiscouata, enregistrement n° 49070.

(IRDA) INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

1999 Carte pédologique 21N14-201. Format PDF.

LAFORTE, Esther

- 1994a Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Ministère des Transports du Québec, Direction des études environnementales Est. Rapport inédit.
- 1994b Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, été 1994, Ministère des Transports du Québec, Direction générale de l'Est, Service du support technique. Rapport inédit.

LALANDE, Dominique

- 1991 Fouilles archéologiques sur les sites historiques de l'île aux Basques, DaEh-4 et DaEh-5, 1990. Université Laval, Québec, CELAT, 80 pages. Rapport inédit.
- 1987 Inspection visuelle de la baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et de celle de Tadoussac, été 1987, Québec, Université Laval, Centre interuniversitaire de recherche sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT). Rapport inédit.

LVM-TECHNISOL

2008 « Rapport – Évaluation environnementale. Autoroute 20 – L'Isle-Verte », Correspondance avec M. Pierre Beaudoin, Ministère des Transports, 26 février 2008, 14 pages.

MARTIJN, Charles A.

- 1970 Reconnaissance archéologique des îles du Bas-Saint-Laurent, [manuscrit], Ministère des Affaires culturelles, n. p.
- 1964 Preliminary Report: An Archaeological Reconnaissance in the Temiscouata Region of South-East Québec, Ministère des Affaires culturelles. Rapport inédit.

PATRIMOINE EXPERTS

2003 Inventaires archéologiques (été 2002), Direction de la Côte-Nord, Direction générale de Québec et de l'Est, Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.

PINTAL, Jean-Yves

- 2008 Inventaire archéologique. Projet de parc éolien MRC de Rivière-du-Loup, SNC-Lavalin. Rapport inédit.
- 2007 Inventaire archéologique. Projet de parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup, SNC-Lavalin. Rapport inédit.
- 2003 Interventions archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002), Ministère des Transports du Québec, Service du soutien technique. Rapport inédit.
- 1998 Inventaires archéologiques, directions Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îlesde-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.

PROULX. André

1973 Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1^{er} novembre 1973, Rivière-du-Loup, Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec. Rapport inédit.

ROUSSEAU, Gilles

- 2002 Cour de circuit de l'Isle-Verte, lieu historique national du Palais-de-justicede-l'Isle-Verte, sondages archéologiques 1998 et surveillance archéologique 2000, Fondation du patrimoine de l'Isle-Verte. Rapport inédit.
- 1973 Notes de terrain manuscrites, sites CkEk-1, DaEi-1, DaEi-8, [manuscrit], Ministère des Affaires culturelles, n. p.
- 1972 Rapport de reconnaissances archéologiques du tronçon de la route transgaspésienne entre l'Isle-Verte et Le Bic, Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Rapport inédit.

ROUSSEAU, Gilles, et autres

1985 Projet de l'île Verte, inventaire archéologique dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, Hydro-Québec. Rapport inédit.

RURALYS

- 2011a Inventaire et surveillance archéologique Maison Louis-Bertrand, l'Isle-Verte (DaEi-20), Université du Québec à Rimouski, 36 pages. Rapport inédit.
- 2011b Inventaires archéologiques (2010). Direction du Bas-Saint-Laurent— Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Ministère des Transports du Québec. Rapport inédit.
- 2009 Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans le secteur du phare, Île Verte. Surveillance archéologique (printemps 2009), Hydro-Québec. Rapport inédit.

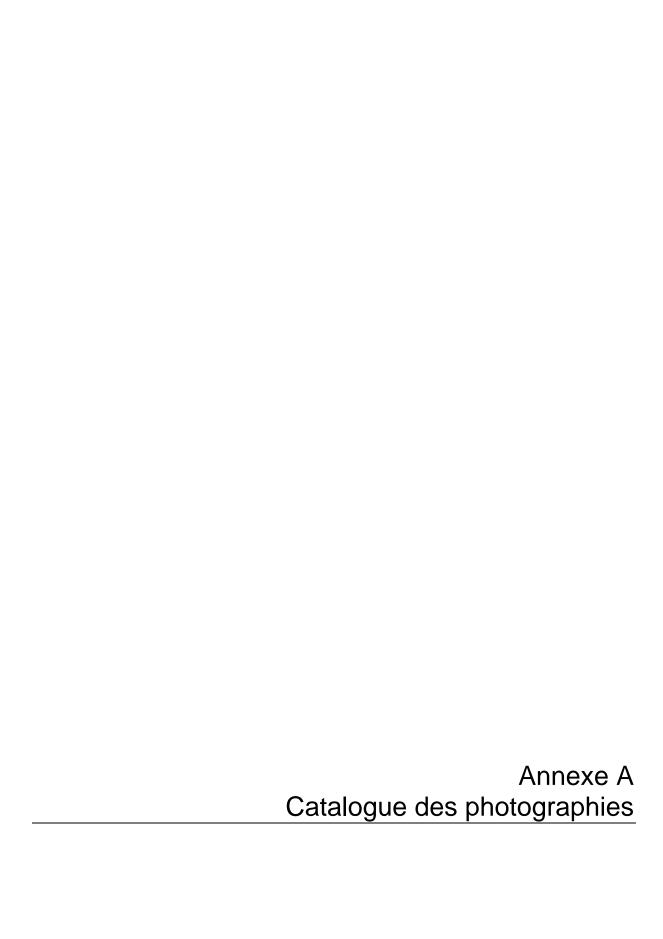
TREMBLAY, Roland

- "Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent », dans TREMBLAY, Roland (dir.), L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 91-125. (Paléo-Québec; 27).
- 1995 Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994. MCCQ, 52 pages. Rapport inédit.

- 1993 Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1992, Université de Montréal, Département d'anthropologie. Rapport inédit.
- 1991 Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1991, Ministère des Affaires culturelles, ms.

TREMBLAY, Roland, et J.-B. VAILLANCOURT

1994 Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993, Université de Montréal, Département d'anthropologie. Rapport inédit.



MTQ, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Prolongement de l'autoroute 20 Projet:

Film n°: 154-90-0100-11-NUM1 Type de film: Numérique

Archéologue :

Michel Plourde

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
28-09-2011	1		154-90-0100-001	Ch. 12 + 200, extrémité nord de l'emprise, vue générale	S.
28-09-2011	2		154-90-0100-002	Ch. 12 + 215, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage	N.
28-09-2011	3		154-90-0100-003	Ch. 12 + 300, moitié nord de l'emprise, vue générale	S.
28-09-2011	4		154-90-0100-004	Ch. 12 + 420, sabot de Denver sur rail	-
28-09-2011	5		154-90-0100-005	Ch. 12 + 240, voie ferrée de desserte	N.
28-09-2011	6		154-90-0100-006	Ch. 12 + 240, extrémité nord de l'emprise, vue générale. Pont de chemin de fer enjambant la rivière Verte	E
28-09-2011	7		154-90-0100-007	Ch. 12 + 680, moitié nord de l'emprise, vue générale	SE.
28-09-2011	8		154-90-0100-008	Ch. 12 + 680, centre-ligne, profil de sondage	N.
28-09-2011	9		154-90-0100-009	Ch. 12 + 680, centre-ligne, profil de sondage	N.
28-09-2011	10		154-90-0100-010	Ch. 12 + 680, moitié sud de l'emprise, vue générale	ENE.
28-09-2011	11		154-90-0100-011	Ch. 12 + 730, moitié nord de l'emprise, vue générale	E.
28-09-2011	12		154-90-0100-012	Ch. 12 + 730, extrémité nord de l'emprise, profil de sondage	N.
28-09-2011	13		154-90-0100-013	Ch. 12 + 900, extrémité nord de l'emprise, vue générale de la desserte ch. 392 + 500	N.
28-09-2011	14		154-90-0100-021	Ch. 12 + 600, extrémité sud de l'emprise, vue générale	S.
28-09-2011	15		154-90-0100-022	Ch. 12 + 560, extrémité nord de l'emprise, vue générale	N.
28-09-2011	16		154-90-0100-023	Ch. 14 + 400, centre-ligne, ∨ue générale	Ο.
28-09-2011	17		154-90-0100-024	Ch. 13 + 600, centre-ligne, aperçu de la surface du sol (copeaux de bois déchiqueté)	=
28-09-2011	18		154-90-0100-025	Ch. 13 + 750, centre-ligne, vue générale	N.
28-09-2011	19		154-90-0100-026	Ch. 13 + 750, centre-ligne, profil de sondage	N.
28-09-2011	20		154-90-0100-027	Ch. 13 + 850, centre-ligne, vue générale	Ο.
28-09-2011	21		154-90-0100-028	Pause	¥
28-09-2011	22		154-90-0100-029	Ch. 13 + 420, centre-ligne, vue générale	Ο.
29-09-2011	23		154-90-0100-030	Ch. 19 + 500, centre-ligne, vue générale	ONO.
29-09-2011	24		154-90-0100-031	Ch. 19 + 500, moitié sud de l'emprise, vue générale	ENE.
29-09-2011	25		154-90-0100-032	Ch. 19 + 500, extrémité sud de l'emprise, profil de sondage	N.
29-09-2011	26		154-90-0100-033	Ch. 19 + 840, moitié sud de l'emprise, vue générale	N.
29-09-2011	27		154-90-0100-034	Ch. 19 + 855, extrémité sud de l'emprise, profil de sondage	N.
29-09-2011	28		154-90-0100-035	Ch. 20 + 180, extrémité sud de l'emprise, profil de sondage	N.
29-09-2011	29		154-90-0100-036	Ch. 20 + 380, moitié sud de l'emprise, vue générale	Ο.
29-09-2011	30		154-90-0100-037	Ch. 19 + 500, moitié nord de l'emprise, vue générale	S.
29-09-2011	31		154-90-0100-038	Ch. 21 + 300, moitié nord de l'emprise, vue générale	Ο.
29-09-2011	32		154-90-0100-039	Ch. 21 + 140, moitié sud de l'emprise, vue générale	ONO.
29-09-2011	33		154-90-0100-040	Ch. 21 + 140, centre-ligne, paroi de sondage	N.
29-09-2011	34		154-90-0100-041	Ch. 18 + 720, traversée d'un ponceau	

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
29-09-2011	35		154-90-0100-042	Ch. 18 + 780, moitié nord de l'emprise, vue générale	О.
29-09-2011	36		154-90-0100-043	Ch. 18 + 780, moitié nord de l'emprise, vue générale	NO.
30-09-2011	37		154-90-0100-044	Ch. 19 + 370, extrémité nord de l'emprise, vue générale	SO.
30-09-2011	38		154-90-0100-045	Ch. 60 + 000, côté ouest route du 1 ^{er} -Rang, vue générale	NO.
30-09-2011	39		154-90-0100-046	Ch. 60 + 020, côté ouest route du 1 ^{er} -Rang, profil de sondage	N.
30-09-2011	40		154-90-0100-047	Ch. 60 + 860, côté est route du 1 ^{er} -Rang, vue générale	SE.
30-09-2011	41		154-90-0100-048	Ch. 60 + 540, côté est route du 1 ^{er} -Rang, vue générale	Ο.
30-09-2011	42		154-90-0100-049	Ch. 60 + 860, côté ouest route du 1 ^{er} -Rang, vue générale	SE.
30-09-2011	43		154-90-0100-050	Ch. 60 + 860, côté ouest route du 1 ^{er} -Rang, profil de sondage	N.
30-09-2011	44		154-90-0100-051	Ch. 18 + 700, centre-ligne, vue générale	ENE.
30-09-2011	45		154-90-0100-052	Ch. 18 + 700, centre-ligne, vue générale	OSO.
30-09-2011	46		154-90-0100-053	Ch. 18 + 320, centre-ligne, profil de sondage	N.
30-09-2011	47		154-90-0100-054	Ch. 18 + 300, alignement de pierres	SE.
30-09-2011	48		154-90-0100-055	Ch. 18 + 120, centre-ligne, vue générale	SO.
30-09-2011	49		154-90-0100-056	Pause. De gauche à droite : D. Beaumier, P. Angéli, M. Lamarche, E. Brien, V. Rousseau, LC. PBolduc, T. Pelletier	-
30-09-2011	50		154-90-0100-057	Ch. 17 + 800, moitié nord de l'emprise, vue générale	O.
30-09-2011	51		154-90-0100-058	Ch. 90 + 400, chemin du Coteau-du-Tuf, vue générale	SO.
30-09-2011	52		154-90-0100-059	Ch. 90 + 400, chemin du Coteau-du-Tuf, vue générale	NE.
01-10-2011	53		154-90-0100-060	Ch. 16 + 169, moitié nord de l'emprise, ∨ue générale	NE.
01-10-2011	54		154-90-0100-061	Ch. 16 + 800, extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, vue générale	E.
01-10-2011	55		154-90-0100-062	Ch. 16 + 800, extrémité nord de l'emprise, rive gauche de la rivière à Girard, profil de sondage	N.
01-10-2011	56		154-90-0100-063	Ch. 16 + 840, extrémité sud de l'emprise, vue générale	S.
01-10-2011	57		154-90-0100-064	Ch. 16 + 840, extrémité sud de l'emprise, vue générale	N.
01-10-2011	58		154-90-0100-065	Traversée de la rivière à Girard, E. Brien	멑
01-10-2011	59		154-90-0100-066	Traversée de la rivière à Girard, E. Brien	-
01-10-2011	60		154-90-0100-067	Traversée de la rivière à Girard, M. Lamarche	=
01-10-2011	61		154-90-0100-068	Traversée de la rivière à Girard, M. Lamarche	=
01-10-2011	62		154-90-0100-069	Ch. 17 + 240, vue générale	S.
01-10-2011	63		154-90-0100-070	Ch. 17 + 240, vue générale	N.
01-10-2011	64		154-90-0100-071	Ch. 14 + 700, vue générale	E.
01-10-2011	65		154-90-0100-072	Ch. 15 + 180, centre-ligne, profil de sondage	N.
04-10-2011	66		154-90-0100-073	Ch. 15 + 360, vue générale	SO.
04-10-2011	67		154-90-0100-074	Ch. 15 + 380, profil de sondage	N.
04-10-2011	68		154-90-0100-075	Ch. 15 + 380, profil de sondage	N.
04-10-2011	69		154-90-0100-076	Ch. 15 + 790, centre-ligne, vue générale	N.
04-10-2011	70		154-90-0100-077	Ch. 15 + 410, vue générale, rive droite de la branche Guay	SO.

MTQ, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Prolongement de l'autoroute 20 Archéologue : Projet: **Michel Plourde**

Tommy-Simon Pelletier

Film n°: CIEi-12-11-NUM1 Numérique Type de film:

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
28-09-2011	1		154-90-0100-014	Ch. 13 + 100, extrémité nord de l'emprise, vue générale	E.
28-09-2011	2		154-90-0100-015	Ch. 13 + 175, extrémité sud de l'emprise, vue en plan oblique d'un sondage au centre d'un vestige de maçonnerie (moulin?)	-
28-09-2011	3		154-90-0100-016	Ch. 13 + 175, vue d'une structure vis-à-vis du rebord d'une terrasse surplombant la rivière Verte	Ο.
28-09-2011	4		154-90-0100-017	Ch. 13 + 175, vue du coin sud-ouest d'une structure vis-à-vis du rebord d'une terrasse surplombant la rivière Verte	NE.
28-09-2011	5		154-90-0100-018	Ch. 13 + 175, vue du coin sud-ouest d'une structure vis-à-vis du rebord d'une terrasse surplombant la rivière Verte	NO.
28-09-2011	6		154-90-0100-019	Ch. 13 + 175, assise de béton avec ancrages en fer fileté	Ē.
28-09-2011	7		154-90-0100-020	Ch. 13 + 175, coin nord-ouest de la structure?	Ο.
15-05-2012	8		100-2040	Ch. 13 + 175, coin sud-ouest du bâtiment avec plancher de béton	N.
15-05-2012	9		100-2041	id. détail du plancher	N.
15-05-2012	10		100-2042	Coupe stratigraphique à l'est du bâtiment	Ο.
15-05-2012	11		100-2043	Coupe stratigraphique à l'est du bâtiment	Ο.
15-05-2012	12		100-2044	Coupe stratigraphique à l'est du bâtiment	O.
15-05-2012	13		100-2045	Divers artefacts recueillis sur le site	25
15-05-2012	14		100-2046	Base de béton pour encrer une machine	Ο.
15-05-2012	15		100-2047	Détail d'une attache coulée dans le béton	О.
15-05-2012	16		100-2048	Amas de pierre Est ; pièce de bois immergée dans la rivière	О.
15-05-2012	17		100-2049	Amas de pierre Est ; pièce de bois immergée dans la rivière	S.
15-05-2012	18		100-2050	Amas de pierre Est ; pièce de bois immergée dans la rivière	S.
15-05-2012	19		100-2051	Amas de pierre sur la rive sud, vis-à-vis celui à l'est	S.
15-05-2012	20		100-2052	Deux pièces de bois submergées (amas est)	S.
15-05-2012	21		100-2053	Deux pièces de bois submergées (amas est)	S.
15-05-2012	22		100-2054	Amas de pierre Est, rive nord	Ē.
15-05-2012	23		100-2055	Amas de pierre Est, rives sud et nord	S.
15-05-2012	24		100-2056	Amas de pierre Ouest ; les rubans marquent des tiges de fer	NNE.
15-05-2012	25		100-2057	Détail des tiges de fer bouleversées à travers les pierres	Ο.
15-05-2012	26		100-2058	Amas de pierre ouest	NE.
15-05-2012	27		100-2059	Rive sud de la rivière vis-à-vis l'amas de pierre Ouest	S.
15-05-2012	28		100-2060	Vue de l'amas de pierre Est à partir de celui à l'Ouest	E.

Annexe B Inventaire des artefacts du site CIEi-12

Inventaire des artefacts et écofacts

Site:Autoroute 20Archéologue : Michel PlourdeDate : janvier 2012Code :MTQ1123Analyste : Isabelle HadeCollection :

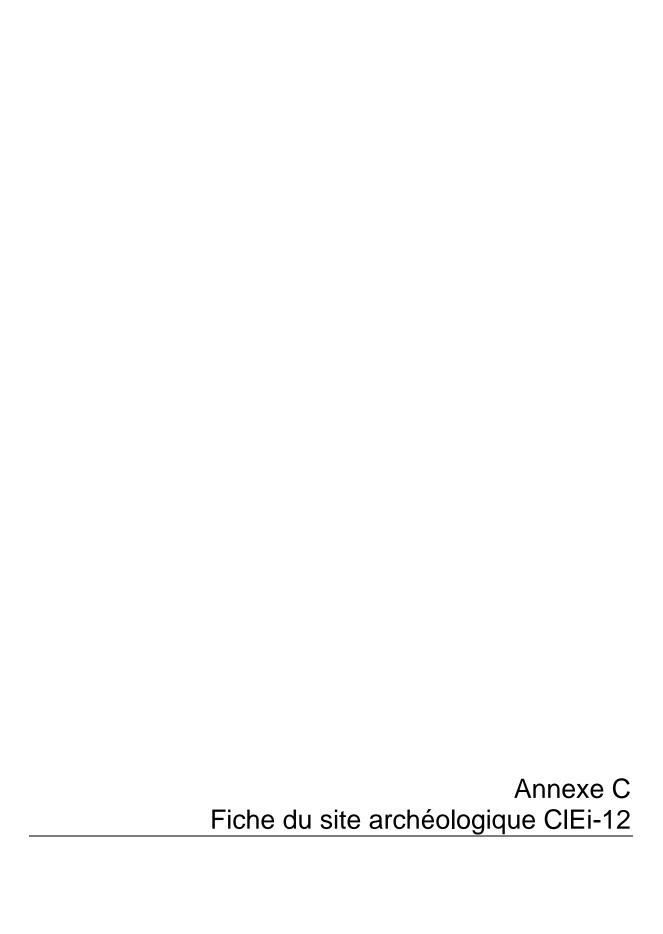
Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Photo- Annexe
km 13+175	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	3	4.7.1.2	Matériaux de base- divers	Frag	Fragments à pâte orangée dont une est plus pâle. Un fragment de 10 cm de largeur sur 6 cm de hauteur avec un losange en creux sur une face. Un fragment de 7 cm de hauteur avec une marque en relief dans un creux sur une face: «[]BERT». Un fragment plus pâle de 10 cm de largeur sur 7 cm de hauteur avec une inscription en creux sur une face: «CAST[]». Non conservé.		A
km 13+175	4.4.3	Scories	scorie	5		7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Non conservé.		В
km 13+175	3.2.2	Métal étamé	canette de boisson gazeuse	∤1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Canette cylindrique avec le dessin d'un citron de chaque côté. Inscription: John Collins-284 ml- L'aristocrate de bossin gazeuse-Canasda St-Jean Québec. Inscription en relief sur le dessus: SVP la canette vide a la poubelle- Please do not litter. Non conservé.		С
km 13+175	2.2.1.1	Verre teinté rég. ∨ert	bouteille de boisson gazeuse	8	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Fragments jointifs de bouteille avec lèvre à capsule, 24 cm de hauteur, PEPSI COLA moulé en relief sur la paroi. Non conservé.		D
S21	2.2.1.1	Verre teinté rég. ∨ert	Tube de verre	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tube moulé fragmentaire de 7,1 cm de long, possédant un diamètre extérieur de 1,5 cm et un intérieur de 1 cm. Non conservé.		E
S23	5.1.1	Os	Os grand mammifère	1	1	6.1.1.1	Mammifère	Comp	Os complet sans marque de boucherie apparente. Non conservé.		F
S22	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Comp	15,3 cm de long. Non conservé.		G
Barrage	3.1.1.11	Fer forgé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Tige de métal. Peut-être pour fixer des pièces de bois. 24,5 cm de longueur. Non conser∨é.		Н
Barrage	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Comp	Clou de gros format. 33 cm de longueur. Style «spike». Non conservé.		Î







Divers artefacts retrouvés sur le site ClEi-12 mais non conservés (ClEi-12-11-NUM1-13).



Nom attribué au site : Aucun	Code Borden :	CIEi-12
Date de la découverte (jj/mm/aa) : 28/09/11		
Longitude: 47° 59" 59.0' N. Latitude:	69° 20" 01.3	3' O.
Technique de localisation : GPS ⊠ Arpentage ⊠	Autre :	
N° photo aérienne : <u>Q04118_078</u> Échelle : <u>1;150</u>	00 Année :	2004
N° carte topographique : 21 N/14 Échelle : 1/50	000 Année :	Ind.
Municipalité : L'Isle-Verte MRC	: Rivière-du-Loup	
Canton : Seigneurie de L'Isle-Verte Lot :	211P	
Nom du propriétaire : Ministère des Transports		
Adresse du propriétaire :		
Altitude/mer: 32,0 (m) Altitude/cours/plan d'eau: 4	,0 (m) Nom	: Rivière Verte
Nom bassin hydrographique : Fleuve Saint-Laurent		
rion bacom ny arograpingae i rioaro cami zaaron		
DESCRIPTION		
DESCRIPTION	(m): Inconnues	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ⊠ Catégorie :	(m) : Inconnues	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ⊠ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions	(m): Inconnues	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ⊠ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu	(m): <u>Inconnues</u>	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □	(m): <u>Inconnues</u>	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □ Identification culturelle/chronologique :	(m) : <u>Inconnues</u>	
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : □ Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. 4.	(m) : <u>Inconnues</u>	ice: Archives
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : □ Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. 4.	Relative ⊠ Référer	nce : _Archives étruit (%) : _75,0
DESCRIPTION Statut légal : Oui ☐ Non ☒ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface ☐ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. 4. Datation du site : 1913-1924 Absolue ☐ F	Relative ⊠ Référer _25,0? D	
DESCRIPTION Statut légal : Oui ☐ Non ☒ Catégorie : Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface ☐ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. 4. Datation du site : 1913-1924 Absolue ☐ Fétat du site : Intact : Oui ☐ Non ☒ Perturbé (%) :	Relative ⊠ Référer _25,0? D	étruit (%) : <u>75,0</u>
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : □ Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. 4. Datation du site : 1913-1924 Absolue □ F État du site : Intact : Oui □ Non ☒ Perturbé (%) : Inventorié (%)	Relative ⊠ Référer _25,0? D	étruit (%) : <u>75,0</u>
DESCRIPTION Statut légal : Oui □ Non ☒ Catégorie : □ Superficie du site (m²) : Plus de 30 000 Dimensions Nombre d'aires d'occupation : Inconnu Position du site dans le sol : Stratifié ☒ Surface □ Identification culturelle/chronologique : 1. Euroquébécois 1900-1950 2. 3. □ 4. Datation du site : 1913-1924 Absolue □ F État du site : Intact : Oui □ Non ☒ Perturbé (%) : Inventorié (%)	Relative ⊠ Référer _25,0? D : _10,0? F	étruit (%) : <u>75,0</u>

DESCRIPTION (suite)

- Description de l'environnement naturel et anthropique : Secteur relativement plat, localisé dans un coude de la rive nord de la rivière Verte. Une photographie aérienne datant de 1925 permet de constater la présence d'éclaircies et de bâtiments entourés d'une forêt. Une photo aérienne datant de 1963 permet de voir un barrage dans la rivière.
- Description des points de repère géographiques ou anthropiques :
 Le site se trouve dans l'axe de la rue des Buissons à L'Isle-Verte, au sud du village.
- 3. Position stratigraphique:

Les sondages ont montré une épaisse couche organique (15 à 30 cm d'épaisseur) superposée à un sable graveleux mal drainé.

4. Description des artefacts :

Objets domestiques tels que terre cuite grossière sans glaçure, métal étamé, scories et verre de bouteille vert.

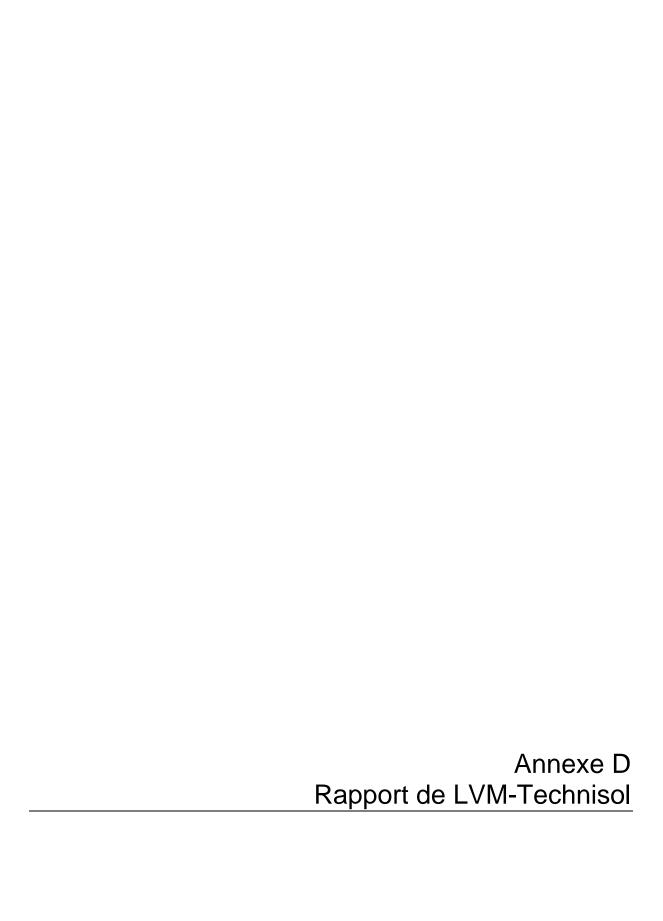
5. Description des structures :

Fondation en maçonnerie de pierres liées au ciment fortement déstructurée. On trouve à l'intérieur du bâtiment, une dalle de ciment avec tiges métalliques filetées servant à fixer de la machinerie. Reste d'une cheminée de briques rouges vis-à-vis du mur est de la structure. Amas de pierres avec bois et tiges de métal (anciens quai et barrage)

- 6. Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) : Site de transbordement de bois exploité de 1913 à 1924 par la compagnie forestière Quebec & Saint-Maurice Industrial Company puis par la Brown Corporation. Les vestiges découverts lors de l'inventaire correspondrait à un bâtiment abritant de la machinerie assurant le fonctionnement d'un convoyeur transportant le bois vers un train. On trouve également les vestiges d'un barrage.
- Description des moyens de protection temporaires mis en œuvre : Aucun.
- 8. Autres commentaires :

Les vestiges mis au jour lors de l'inventaire, les recherches documentaires et les relevés du MTQ de zones contaminées révèlent assez un bon portrait du site. Comme il s'agit de l'unique site de ce type dans un rayon de 50 km et qu'il témoigne d'une facette particulière de l'industrie locale du début du XX^e siècle, nous avons demandé qu'un code Borden lui soit attribué.

RECOMMANDATIONS					
Protection:	Oui 🗌	Non $oxtimes$	Moyens:		
Inventaire :	Oui 🗌	Non $oxtimes$	Superficie:		
Fouille :	Oui 🗌	Non $oxtimes$	Superficie :		





1.15

LVM-Technisol

331, rue Rivard Rimouski (Québec) Canada G5L 7J6

Téléphone: 418.723.1144
Télécopieur: 418.722.4691
rimouski@lvmtechnisol.com
www.lvmtechnisol.com

Rimouski, le 26 février 2008

Monsieur Pierre Beaudoin, ing., M.Ing.

Ministère des Transports du Québec
Centre régional
46, 1^{re} Rue Est
Rimouski (Québec) G5L 2G1

MINISTERE DES TRANSPORTS DIRECTION TO THE CRIANT INV. ET 71.4% PROJETY 0 3 MARS 2008 GESTION 0 0 DUSTRIET PERSUMMEL Ð LIAISONS REBUT

OBJET:

Rapport - Évaluation environnementale

Autoroute 20 - L'Isle-verte

V/Réf.: Projet no° 154-900-100 / Mandat no° 6501-07-KZ01

N/Réf.: P014711.0141

Monsieur,

LVM-Technisol a été mandatée par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour effectuer une évaluation des risques de contamination des emprises du MTQ dans le cadre du projet d'aménagement de l'autoroute 20 à L'Isle-Verte.

Cette étude a comporté en des recherches historiques ainsi qu'en une visite du secteur afin d'identifier, le cas échéant, les situations qui induisent des risques de contamination des emprises des travaux projetés ainsi qu'un rapport colligeant l'ensemble des informations recueillies.

Les recherches ont consistées en l'étude des photographies aériennes antérieures et récentes, en la consultation de divers documents incluant des titres de propriété, des rôles d'évaluations, des rapports et cartes géologiques et géotechniques, des dossiers d'entreprises, des rapports environnementaux antérieurs, des inventaires environnementaux et autres informations réglementaires disponibles, la consultation des dossiers environnementaux provinciaux et municipaux ainsi que l'inventaire concernant l'entreposage des produits pétroliers de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ).

De plus, des visites du secteur ont été effectuées entre le 29 janvier et le 7 février 2008 afin d'obtenir une description des propriétés, des bâtiments et des activités se déroulant dans le secteur à l'étude, incluant la prise de photographies pertinentes, l'inventaire des matières dangereuses et des réservoirs de stockage qui pourraient induire des risques de contamination des emprises. Il est à noter qu'au moment des visites un couvert de neige recouvrait le sol. Des entrevues avec des personnes-ressources possédant une connaissance historique du secteur ont été réalisées. Les informations recueillies lors de la visite des terrains ont été consignées dans une liste de contrôle et ont permis de vérifier, corroborer et/ou compléter les renseignements obtenus lors de la revue des dossiers.

DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude est composé des emprises du MTQ du tracé projeté de la future autoroute 20 à L'Isle-Verte et des routes et bretelles connexes. La figure 1, présentée en annexe, montre en bleu le tracé de l'autoroute et les routes connexes projetées qui feront l'objet de travaux.

À la lumière des recherches et investigations réalisées dans le secteur à l'étude, deux (2) zones présentant des risques de contamination plus élevés et nécessitant des investigations plus poussées ont été identifiées. La localisation de ces zones est présentée aux figures 2 et 3. La première zone est située dans le secteur des installations de la compagnie Tourbière Réal Michaud et fils inc. (lot 73, 75, 78 et 79) et de l'autoroute 20 et son emprise projeté incluant aussi une voie de desserte. La deuxième zone est située à proximité de la Rivière Verte sur le lot 211-P.

ZONE 1 (Secteur des installations de la compagnie Tourbière Réal Michaud et fils inc.)

La zone 1 (voir figure 2) est située dans le secteur des installations de la compagnie Tourbière Réal Michaud et fils inc. et concerne les lots 73, 75, 78 et 79. Ce secteur se retrouve en bordure d'un site d'extraction de la tourbe et sera occupé en partie par la future emprise de l'autoroute 20 et d'une voie de desserte. Les chaînages approximatifs, pour les tronçons visés sont respectivement pour l'autoroute 20 et la voie de desserte, 18+720 et 348+680. Sur le site des opérations de la compagnie, on retrouve divers petits bâtiments servant aux activités de l'entreprise. Ceux-ci sont situés en amont hydraulique de la future emprise de l'autoroute 20 et de la voie de desserte, dont le plus près se situe à environ 20 mètres au sud-est celle-ci. Selon les informations obtenues lors de la visite du site, cette entreprise est en opération, sur ce site, depuis trois générations, soit depuis 1947. Les propriétaires du site ont confirmés effectuer de la maintenance mécanique de tracteurs sur le site, près des bâtiments de service. De plus, on retrouve également plusieurs réservoirs de produits pétroliers sur le site, toujours près des bâtiments de service. Certains indices de contaminations de surface des sols, avec des produits pétroliers, ont aussi été observés lors de la visite du site. Des photos montrant les installations de la compagnie Tourbière Réal Michaud et fils inc. sont présentées en annexe.

À la lumière de ces informations, la zone 1 présente un risque modéré à élevé de contamination des sols et de l'eau souterraine dans l'emprise du MTQ. Si des travaux d'excavation sont prévus dans ce secteur, nous recommandons de procéder à une caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine au préalable.

Enfin, vous retrouverez sur le plan de la figure 2, la localisation d'une zone de remblai composé essentiellement de souches et de racines d'arbres récoltés sur les champs de tourbe exploités. L'emplacement exact de ce remblai se situerait dans la partie nord de la cour d'entreposage de matériaux sec la compagnie Tourbière Réal Michaud et fils inc., entre les chaînages 18+670 et 18+720. Ce remblai, dans sa partie nord, aurait une épaisseur maximale approximative de 4 mètres de hauteur. La présence de ce remblai est une préoccupation d'un point de vue géotechnique plus que d'un point de vue environnemental.

ZONE 2 (Secteur du lot 211-P près de la Rivière Verte)

La zone 2 (voir figure 3) est située sur le lot 211-P près de la Rivière Verte dans l'emprise projeté de l'autoroute 20 (chaînages approximatifs : entre 13+000 et 13+270). Selon les informations obtenues, ce lot a été la propriété de la compagnie forestière *Brown Corporation* de 1915 à 1948. Cette compagnie opérait sur ce site un centre de transbordement dans des wagons de bois qui avait été préalablement dravé dans le bassin versant de la Rivière Verte. On retrouvait sur ce site, une voie de desserte ferroviaire avec un système d'aiguillage, un système de halage du bois hors de l'eau, un convoyeur permettant de faire la mise en pile du bois, deux systèmes de chargement des wagons, un aire d'empilement de bois et une résidence. Les systèmes reliés aux activités de la compagnie semblaient fonctionner avec des moteurs dont la source d'énergie était probablement des produits pétroliers. Des photos montrant les équipements présents à l'époque sont présentées en annexe. Elles nous ont été fournies par Mme Doris Topping, fille du surintendant de la compagnie Brown Corporation à l'époque. Les activités de la compagnie sur ce site auraient cessées en 1924 au moment où un feu aurait détruit la pile de bois et les installations de la compagnie.

La visite de terrain n'a pas permis de trouver d'anciens vestiges des infrastructures mais selon certaines informations obtenues, des blocs de béton servant de pilier seraient encore présents sur le lot, en haut de talus, sur les rives de la Rivière Verte.

À la lumière de ces informations, ce site de transbordement de bois présente un risque modéré à élevé de contamination des sols et de l'eau souterraine dans l'emprise du MTQ. De plus, nous sommes d'avis qu'une des activités réalisées sur ce site est listée à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Code SCIAN no. 48821; Activités de soutien au transport ferroviaire). Tout changement d'utilisation du terrain est visé par la LQE.

AUTRES SECTEURS

Le long du Chemin du Coteau-de-tuf et de la Route de la Station, environ une quinzaine de poteaux devront être déplacés. Comme il est possible que ces poteaux soient traités au créosote ou au pentachlorophénol, les sols en contact avec ces poteaux risques d'être contaminés. Habituellement, les volumes associés à ce type de contamination sont très faibles mais la gestion de ces sols, s'ils sont contaminés, doit être réalisés en respect de la réglementation en vigueur.

Finalement, toutes les investigations de même que les visites du tronçon à l'étude n'ont pas permis de localiser d'autres secteurs à risques pour la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine à l'intérieur des emprises du MTQ. En effet, le secteur investigué est plutôt à vocation agro-forestière, mise à part le secteur du Chemin du Coteau-de-Tuf qui est occupé par quelques résidences et quelques bâtiments de ferme et le secteur du lot 254-P qui fait partie de l'ancienne scierie *Produit forestier Dubé inc.* D'ailleurs, ce dernier secteur fait l'objet d'une caractérisation environnementale en vertu d'un autre mandat. Selon les recherches, les visites et les entrevues réalisées, aucune autre activité à risque d'un point de vue environnemental n'a été exercée le long ou à l'emplacement de l'autoroute et ouvrages connexes projetées.

CONSIDÉRATIONS LÉGALES

Changement d'utilisation du terrain visé par la LQE

L'article 31.53 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) stipule que quiconque projette de changer l'utilisation d'un terrain où s'est exercée une activité industrielle ou commerciale appartenant à l'une des catégories désignées par règlement du gouvernement est tenu, préalablement, de procéder à une étude de caractérisation du terrain. Ce rapport de caractérisation devra être attesté par un expert et être communiqué au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Constitue un changement d'utilisation d'un terrain le fait d'y exercer une activité différente de celle qui était exercée antérieurement. De plus, l'article 31.54 précise que tout changement d'utilisation d'un terrain visé à l'article 31.53 est subordonné à l'approbation par le ministre (MDDEP) d'un plan de réhabilitation lorsque sont présents dans le terrain des contaminants dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires.

Selon les informations recueillies dans le cadre des recherches historiques, les activités qui ont eu lieu dans la zone 2 est une activité désignée énumérée à l'annexe III (Code SCIAN no. 48821) du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT), *mars 2003*. Or, nous sommes d'avis que dans le cadre du projet de construction de l'autoroute 20 dans le secteur de L'Isle-Verte, une étude de caractérisation environnementale attestée par un expert devra être réalisée sur le site où a lieu les activités de la compagnie *Brown Corporation* en raison du changement d'activité projeté sur cette propriété.

CONCLUSION

LVM-Technisol a été mandatée par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour effectuer une évaluation des risques de contamination des emprises du MTQ dans le cadre du projet d'aménagement de l'autoroute 20 à L'Isle-Verte.

Cette étude a comporté en des recherches historiques ainsi qu'en une visite du secteur afin d'identifier, le cas échéant, les situations qui induisent des risques de contamination des emprises des travaux projetés ainsi qu'un rapport colligeant l'ensemble des informations recueillies.

À la lumière des informations obtenues dans le cadre de cette étude, deux zones, présentent des risques modérés à élevés de contamination des sols et de l'eau souterraine de l'emprise du MTQ. Ces deux zones sont situées dans la municipalité de L'Isle-Verte.

La zone 1 est située dans le secteur des *Tourbière Réal Michaud et fils inc.* L'entreposage de produits pétroliers et la maintenance de la machinerie depuis trois générations induisent des risques de contamination des sols et de l'eau souterraine des futures emprises du MTQ dans ce secteur. Nous recommandons donc de procéder à une caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine dans ce secteur afin de préciser le type de gestion approprié des sols et de l'eau lors des travaux d'excavation.

La zone 2 est située sur le lot 211-P près de la Rivière-Verte dans l'emprise projeté de l'autoroute 20. À la lumière de nos recherches, il a été identifié que le lot 211-P a été utilisé entre les années 1915 et 1948 par la compagnie Brown Corporation comme centre de transbordement du bois, entre la Rivière Verte et un chemin de fer présent sur le site. Cette activité est selon nous une activité visée à l'annexe III du RPRT ce qui implique que tout changement d'activité sur ce lot est assujetti par la loi sur la qualité de l'environnement. L'article 31.53 de cette loi précise qu'une caractérisation environnementale attestée par un expert doit être réalisée et transmises au MDDEP s'il y a un changement d'utilisation projeté.

Outre ces secteurs, l'évaluation environnementale a permis de déterminer que des poteaux potentiellement traités au créosote ou au pentachlorophénol qui seront déplacés peuvent avoir induit une contamination des sols en contact avec ces poteaux. Une vérification ponctuelle des sols en contact avec ces poteaux est recommandée.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et demeurons à votre disposition pour tout renseignement additionnel qui pourrait vous être utile. Veuillez agréer, monsieur Beaudoin, nos salutations distinguées.

LVM-TECHNISOL

Régis Lamy, B.Sc.

Professionnel en environnement / Rimouski

Alexandre Coulombe, ing.

Chef d'équipe - Géo-environnement / Rimouski

RL/AC/jp

p.j.





PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 L'ISLE-VERTE, QUÉBEC TITRE FIGURE 1 PLAN DE SITUATION

LÉGENDE			
DESGINE: A.COULOMBE	APPROUVE A.COULOMBE	20HELLE: 1:10 000	DATE: 20-02-2008
розяял но.: Р 0 1 4	7 1 1 1 1	4 1 0 0 0 10	DESSEN No.: REV.:

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ZONE 1, SECTEUR DES INSTALLATIONS DE LA COMPAGNIE
TOURBIÈRE RÉAL MICHAUD ET FILS INC., L'ISLE-VERTE, QC

PLAN DE LOCALISATION FIGURE 2

TECHNISOI

0000

1:2 000 ECHELLE A.COULOMBE Ing. R, LAMY APPROUNT PARE

15-02-2008

D.CHENARD



15-02-2008 CHELLE D.CHENARD VOHITE PAR. R, LAMY MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

1:2500

A.COULOMBE Ing.

ZONE 2, SECTEUR DU LOT 211-P, PRÉS DE LA RIVIÈRE VEHTE, L'ISLE-VERTE, QC PLAN DE LOCALISATION FIGURE 3

OUEBEC.

BOUGAERALLE HIMDUSKI MONTRÉAL

TECHNISOL



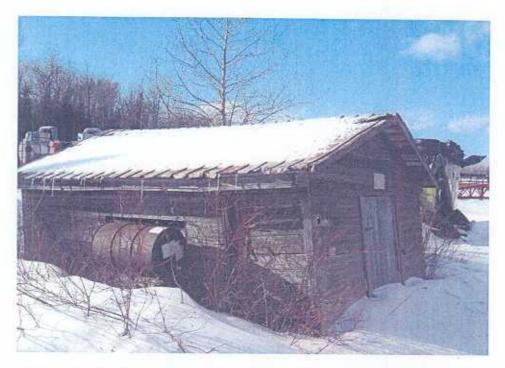


Photo 1 : Hangar désuet sans plancher ou dalle de béton pour l'entreposage actuel de diesel et d'huile mécanique usée (3 réservoirs de 205 L. en métal) avec tache noire au sol et également lieu d'entreposage d'essence dans le passé (*Tourbière Réal Michaud et Fils inc.*).



Photo 2 : Site d'entreposage extérieur d'huile hydraulique (2 réservoirs de 205 L. en métal) avec tache noire au sol (Tourbière Réal Michaud et Fils inc.).



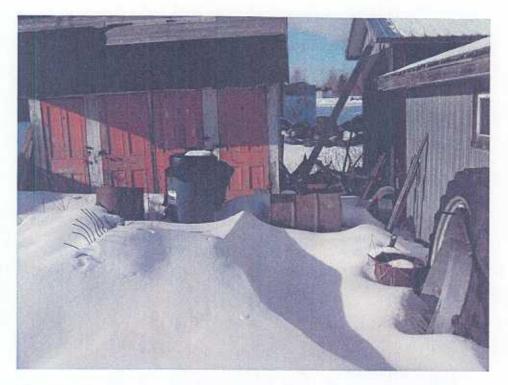


Photo 3 : Site d'entreposage extérieur d'huile hydraulique (2 réservoirs de 205 L. en métal) (Tourbière Réal Michaud et Fils inc.).

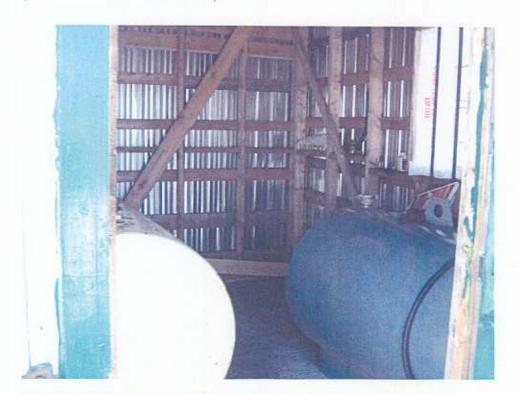


Photo 4: Site d'entreposage intérieur sur dalle de béton d'essence et de diesel (3 réservoirs de 1 130 L. en métal) (Tourbière Réal Michaud et Fils inc.).



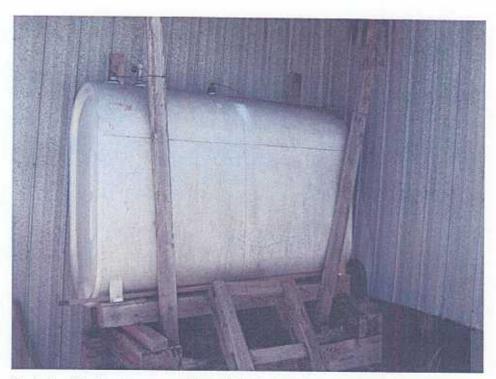


Photo 5 : Site d'entreposage extérieur d'huile à chauffage (1 réservoir de 1 130 L. en métal) avec tache noire au sol (Tourbière Réal Michaud et Fils inc.).



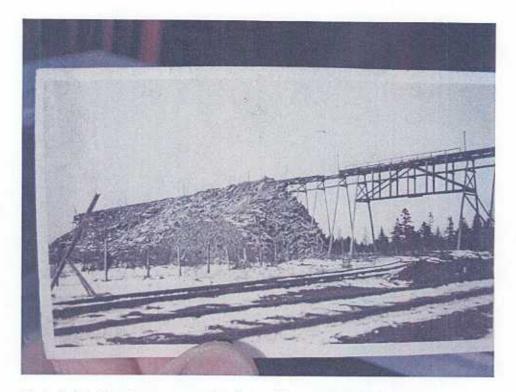


Photo 8 : Système de convoyage, de mise en pile et pile de bois (Lot-211-P)

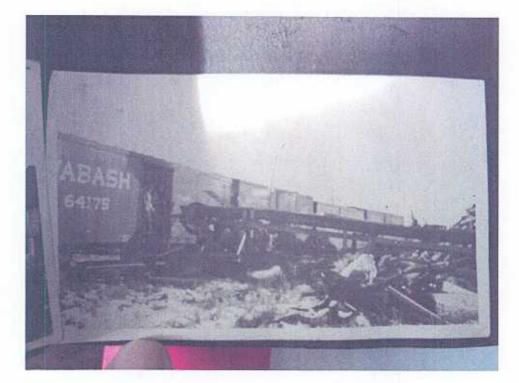


Photo 9 : Système de chargement du bois dans les wagons (Lot-211-P)



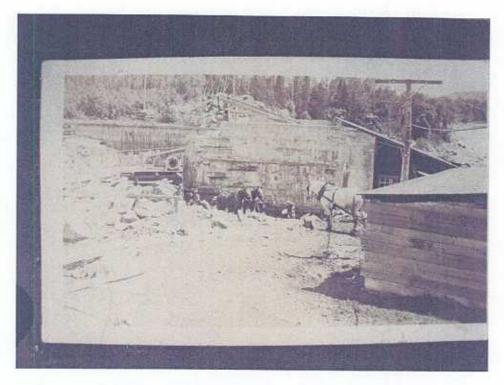


Photo 6 : Système de halage du bois hors de l'eau (Compagnie Brown Corporation à L'Isle-Verte sur les rives de la Rivière Verte, Lot 211-P)

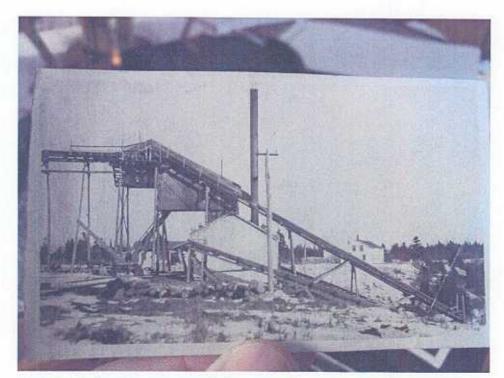


Photo 7 : Système de convoyage, de chargement de wagon et de mise en pile du bois (Lot-211-P)



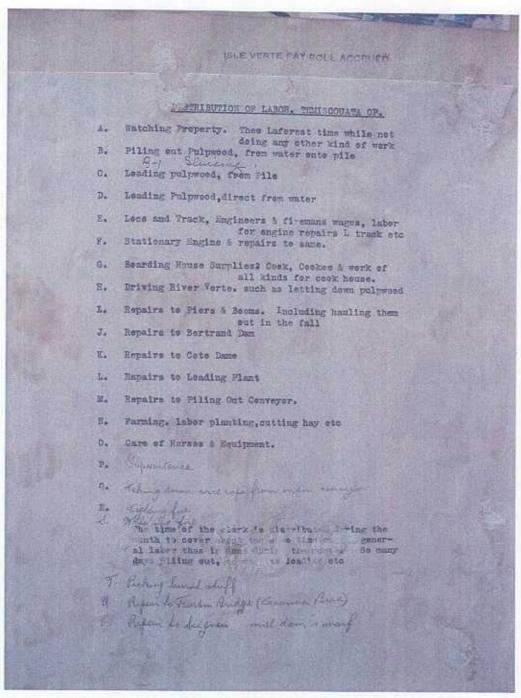


Photo 10 : Liste des tâches au site de la compagnie Brown Corporation sur le lot 211-P

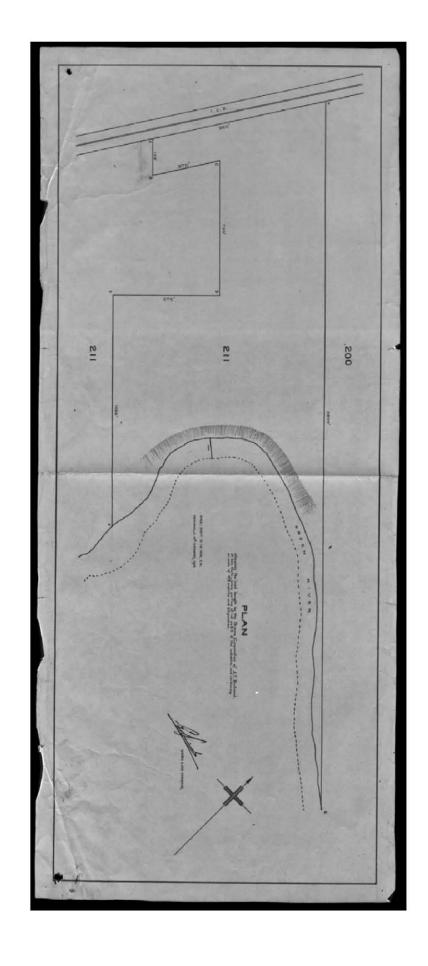
Annexe E Chaîne de titres

Chaîne de titres partielle du lot n° 211 (partie concernant le site industriel)

Enregistrement	49070
Type de contrat	Vente d'option
De	Joseph Tetu Bertrand, ingénieur civil de
	l'Isle Verte
À	The Quebec & St Maurice Industrial
	Company, représenté par H.B" Fletcher,
	son agent
Date	06-12-1913
Notaire	Charles A. Gauvreau
Description	sur une terre de l'Isle Verte, connue au
	cadastre de la dite paroisse sous le numéro
	211, pour y placer, ériger et construire
	pour leur besoin une voie d'évitement ou
	siding, ladite option étant pour la durée de
	leurs opérations ; la siding ou voie
	d'évitement devant partir à un point
	quelconque sur la rivière verte, en bas, et
	se rendre jusqu'à la rivière Verte en haut
	de la terre, traversant le chemin de fer ICR
	ou bien elle pourra être construite que d'un
	côté ou de l'autre, ou des deux côtés, à la
	fois, nord et sud, du chemin de fer susdit.
	En second lieu, le dit Joseph Tetu Bertrand déclare louer et bailler et promet de faire
	jouir à la dite compagnie acceptant comme
	dit est, savoir : une lisière de terrain tout le
	long de la rivière verte, dans le premier
	rang de la dite paroisse, du côté nord-est de
	la dite rivière, partant d'un point en haut
	du pont de l'ICR, à la ligne de Mad. Vve
	Georges Levesque, et descendant le long
	de la dite rivière jusqu'à la pointe de terre
	lui appartenant, en bas du pont municipal,
	une distance d'environ 40 arpents de
	parcours, sur une épaisseur de dix pieds à
	partir de la plus haute crue des eaux du
	printemps, faisant partie de la terre connue
	au cadastre de l'Isle Verte, sous les nos
	211, 208
Note	

Enregistrement	51676
Type de contrat	Vente
De	Joseph Têtu Bertrand, civil engineer of
	1'Isle Verte
À	Brown Corporation, représenté par
	Simmons Brown, its agent
Date	15-09-1915
Notaire	Joseph Alary Foisy
Description	Part of cadastral number 211 of the parish of St Jean Baptiste of l'Isle-Verte in the cunty of Temiscouata said district, measuring 49 arpents and 20 perches in superficies, said piece of land being of irregular form and bounded north eastward by the cadastral number 200, northwestward by the [I.C.]Railway, southwestward by the vendor and wouth eastward by the Riviere Verte, as the said land herin sold is moreover described and designated by letter A.B.C.D.E.F.G.H. in a plan drawn up by Geo Ouimet Quebec land surveyour, annexed to the minute of these presents dated this day. The vendor further agrees to sell to the verdee whatever portion of land may be required by the engineer of the ICR railroad for the loation of a siding under the same condition of this deed. said
	additional land not to be less than one arpent
Note	Sont compris différents droits de passage pour animaux, clause pour le drainage, les clôtures, ligne de téléphone

Enregistrement	51677
Type de contrat	Vente droit de passage
De	Joseph Tetu Bertrand, civil engineer of
	1'Isle Verte
À	Brown Corportaion, représenté par Mr.
	Simmons Brown, its agent
Date	15-09-1915
Notaire	Joseph Alyre Foisy
Description	The shore-right, that is to seay, the right of passage & booming privileges, on ten feet of land measured from ordinary water mark on the lots or cadastral number 410 and 211a, of the parish of St Jean Baptiste of l'Isle Verte said right being along the right hand side bank of Riviere Verte. The said right not to enclude or interfere with right already granted to the city of Fraserville for so long a period as the company shall operate on said green river
Note	
Enregistrement	106255
Type de contrat	Vente
De	Brown Corporation, représenté par James Vincent Perrin, assistant au vice-président en charge des opérations forestières
À	Jean Marc Bertrand, cultivateur
Date	07-02-1948
Notaire	Eusèbe Belzile
Description	Partie du lot 211, du cadastre officiel pur la paroisse de l'Isle Verte, c'est-à-dire un terrain mesurant 49 arpents et vingt perches en superficie, le tout plus ou moins, tel que délimité et borné au nord-est par le lot numéro 200, au nord-ouest par le terrain du chemin de fer, au sud-ouest à la terre de l'acquéreur, et au sud-est par la rivière Verte. De plus, la venderesse transporte à l'acquéreur, le droit qu'elle avait suivant l'acte de vente mentionné plus bas, lequel droit de passage, passe sur la terre de l'acquéreur, pour communiquer au chemin public au terrain vendu Le terrain vendu appartient à la venderesse, suivant un acte de vente par J. A. Bertrand, reçu par le notaire J. A. Foisy, le 15 septembre 1915, enregistré no 51676



Index aux immeubles

. 72	RADIATEO'SC.	11/18/11	And the state of t		4 CO SH 2	The second second second	La Stray	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	1 5 3 cm		33107	~ T
Land Land	Parentalia:		disconnected and an analysis of the second	PRINTE MINIMETALISM ANAMANALISM			1000	South Alexander	. A			
DANS LE CONTÉ DE TRAISCOUATA.	HONTANT DESCREASES, THANDS OF DAYMERT, PLANSFORDS.		Adjusted to I desident from allowing for two of 18 198 198 198 198 198 198 198 198 198	Lis presence of for some or the state of the		and the second state of th	the try is a civit is covered to be of the sound in decipe of faith the least of th	Chip Joseph page and Some of Interlationing Jill 1983, 1983, 2.16 ; 1983. Sould I Joseph I'M had I Haleston Sould amount In 1985 1983, 1983; Build the page American Sould Sould the Haleston Sould Sould the Sould the Sould	Secretary - Bornaldond S. S. Contract of the Contract of the second S.	Table of 1816 to Some 25 me and minima in 1930 Topical in the source of	There is the second of the 2000 of the second of the secon	5 merteun derit
LOT 21D RANGING I KAROISSE DE STJEAN BAPTRIE DE LEGENTHEE.	Solution Comment Comme	12 St. 9, 195 Wester Marie States. Survey Progressed. 2. 19 19 Houses, Willy Millette Estern Survey Progressed. 2. 19 19 Houses, Willy Millette Estern Survey. Millette Estern.	2. Matrix 19 1 1/2 340 Majeritais Monetana Madelmand Marie M	Chica VI can Karabanan Carles &	9 3 House the 27 " " Leboured Marine Con feel butter to 35 House the 25 " " " " " " " " " " " " " " " " " "	21 BANS. I	10 halfe 1905 15 St. 50 50 Hould West William hathered Louis Kaymer Referred Land Comment Reserved Land Referred Land Land Land Lead Referred Land Land Land Lead Referred Land Land Land Land Land Land Land Lan	12 - Albert C - 12 34 Albert Calle State Bertand Calle St. Calle S	1. 29 pt 3 10 the spire 1 2 pt 3 3 months. Prough the Beckening I. B. Becken. March. M	12 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	1 (10)	

61.65	CONTROLL SOUTH	S	2000	4805L	2545E	b1436	es, le saltati		Series .	154.59	1 Julies	2626	5064	4000	508573 61158 546.5	275.00.40
	Passessian.					19			Jansa			13.54		×,		Ì
dort	0			571781	Ž			4 W. 1A	. V ₇₋₃							12
OUATA.	1			19416	AS EM		Z.	9. 0.46	1	,	7			·	30.67	Section of the sectio
TRAISO	T, TEANSPORT	Ś	72.629	1	July 30			1	Sample .	to .	a duise	£.		7	a RA 9142	1000
CONTR D	DE PAYENKE	No dille	O Ha 2 172529	perpeter and		5000	,	NO 56	"yo Bit.	Jungs I're de le de	1832 C. 19 B. deliner 33 9	ago in	1600 0008			26.2
DANS LE CONTÉ DE TENISCOUATA	MONTANT DES CHÉANCES, TRIMES DE PAVEMENT, TEANETORTS.	Ž į	3	15	81750.20 6 70 100 100 00	as.	to plant - care	N	" Land 81000	Onto.	18.00	Cry d'uf en a lay to			me James	6374
gradu	PANT DES CRÉ	de vol. 1 pr. 139 Tiss pos - expense son ope	135 505 12 (74)	72 500. 000. 00 94.	1 21 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1	Part of the second	Fire for son	100° g	Short of	153 # 44 153 # 44 1565. 2: 36	Jost With	03%	1200.2 11 Ad 4765	20 0	1 5000 THE	N
	NOK	de vol.	125.000 125.000 125.000	2000 m		8 450 00 E	Sain Pro	0 46	dout to general layer that de letaletaile asymo), 8 word of 7 zoos to learl 4000 less	The state of the s	8 5200 11 11 11 1	\$ 3000, or	12,000.21, \$ 10001	4 4000 00 10	Silve 3	20.06
		de col 1 p. 139 melfelle - gently free - Ben free - Be the pay 820. 7 p.	1 . 6	(COK	See.	333	State Con	City.	Sand to proceed days that " tank 81000 " you the land a wood of a fact on the the land would be to the stand of the sand	1553 " A	1 1 5 7 40 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1	or St.	33	(+ · · · · ·	2000	* *
	$\left \cdot \right $	I Jan	M.	12	4.1		Y i		7, 7	72	Kalek	7	11	1	1 463	
DE LA PAROGSSE DE SPJEAN BAPTISTE DE L'ISLE-VERTE.	NON 100	Jacobson Lours Barrens	of the Strapton Sand Line of Strain S	King Butul	1 1	Line Mayor	Cured State Bulli	3	the ten Chancin like at Sharms Daymakas Dammah Langa Libert	O'L any Little	4	White Kel	me Du	: : 3		All demonstra
TE 03 T		A STATE OF THE STA	24 / A	Service Services			16.	Ne. Jul.	San a	0,7	6		2 House	3 = =	1300	
N BAPTIS		to the state of	14 4 3	interest	1 6. Com. 714	200	Same But	int al	3	Though Land	Len Oad You	Come Bay the South	de C. Cymete	of speed the	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	as Fight.
E SPJEA	Del MCS	Spite of Berns	The howe timed the	4 1.0	36 16 4. 0.3	1 to day of the	See See	When B	Out Clean Silve Outer Con Mongal Parts Solvenian & Lea	Lay Land	70	Cay de Cay	of all a.	9: :	By The win the same	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
AROUSEE 1	20.00	1 1		Sec.	and i	3 7	000	03	Tente Carl	to the	Mily plane	V. wite	26	y	1	Courte Land
7ADC Z	in A re	· .	Vactor Stayetun	Sant.	12 1	Chein	Ser Ser	_	, ,	¥	17	2,4		Mark .	12	234
12		10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	1 1 2 2 2	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	AND CO		1 1 2 K	RANG	7 6 . 15 g	3.		2 T 1	3.50	17.7 6	,	
T 211	002286506	House of the second	So should be	1 30 Berry 3	Star Cort	a of the say 19	12 . January 34	26, KAN6	" anfer "		٠,,,	o hint/10	63	N. C.	1 646	
10 7 F			(47,773 9 (40,719 9 (40,719 9		1 0T	4 54		- 1-	500	114383 13	117072 "	118973 11	147.22 9	134564 "	6 2555	P 4 4
		10011		10.	-4		7 5	Call		5 8	` ` `	-, -	, - , .			

INDEX DES IMMEUBLES

NDEX DES IMMEUBLES	Feuillet NO 0000"/: destiné su NO 2// du cadastre par puisace de St. frag. Baytata de de l'Index des immeubles pour le Bureau de le Division d'enregistement
7// cost: le	de l'index des immeunes pour le surreux de le Division d'enregistrement de l'Émiscouats Attesté à la la le l'INOV. 1982 19 Parcia Lucin Pellon Devent

der1, 2 p. 450			•	y	
	TITTE OF	ENREGIS	TREMENT		
NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	DATE	No	REMARQUES	RADIATION
to Filatore de à la Filatore a Mille gate	11.1	1985-02.08	265994	9th sid d 16757	-
Li Flature de é la Filotoire de Mille de la Filotoire a Mille mai les et la Filotoire a Mille de la Mi	Vento			8t 1	
D + 0 + 1	correction	1185-02-18		The dawn Pair 26599	1
Lawrette Butrand	Jugeneral	1987-05-08		listament	
fayette Besteand à anita Bestiand	Transon	1987-05-08		arus-	
Leopold General a Quele Teleslone	Semitule	1987.09 18	284395	b. 3066. \$ page	
Tempeld fines it in march himmer it is	Vente	1981-12.21	286356	4. 130000. \$ polde	T-89552
Tempold however stury as much givegue at	Hyp.	1987-12-21	281256	S. a lague digits mage	
Barran Actional an Canada de Manuel denname al	17.9	1987.12.21	28-260	M. 40000 \$ 1.A.25132	7- 91112
	2912			ro	
Legold firegove at win Banque Matinish Comede	Privite	1987-12-22		Ju 286260 primery 284350	1
Light Stronger	d. aduse	1988-01-11	27504	N 786 358	
C. Rop. Vale Verte de Jean-Pierra Therealt	#46	1992-06-05	314369	Ht. 75000 = (25634)	4
Ante Bertrant a fear Page Theright	Vente	1992.06.08	314391	1. 69000 \$ buye	
Lean Lineage En . It Jean Prine Theriand	Bonneye	93-06-23		'	
Tour + herein an Comme	Aris	94.10.27		14. 107220 25847	
B. M. C. II marel lingue at		95.11.23	333054	A. 65000\$ 25636	T 44802
Legal langur of & B. A.C.	Hyp.		_	1. M. 286256	T9480Z
Legal Livesque et al 1 Mercel Livesque, tal	Carried Range	1998-11-17	347363	P.M 786756	1
And I have a little street of the	CII			9 64 3447 T2/42/	l
BNC de Maral levesque et al	SHym	1998-11-17	34/364	P. 80 200 3/034	\vdash
Digd Dregge tal a BNC	(Chien rg			7. W 286756	
_ · _ · _ · _ · _ · _ · _ · _ · · · · ·					
-					
·					
					
					
				,	
					-
Index aux	immeubles				
		186 BL -		``,	٠
	386603				
R-65 (78-06)					1811-8E